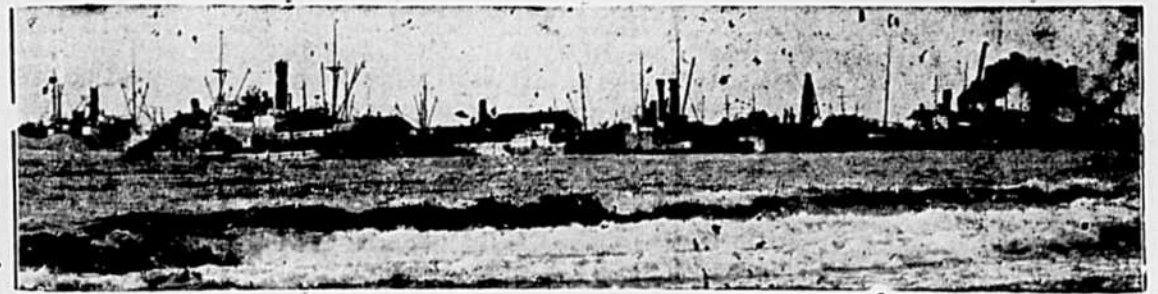


PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.



L'épouse "commune en biens" du prisonnier de guerre

Le gouvernement du maréchal Pétain confèrera, par une loi, aux nombreuses femmes françaises dont les maris sont prisonniers de guerre le statut juridique de chef de famille, pendant l'absence de ceux-ci. Sous réserve de quelques restrictions, elles pourront non seulement administrer leurs biens et ceux de leur famille, mais aussi en disposer.

Notre législature devrait s'inspirer de cette mesure adoptée par le gouvernement de Vichy pour améliorer par une loi analogue le sort des Canadiennes qui, dans la province de Québec, se trouvent dans une situation au moins aussi grave, sinon pire, que celle des françaises épouses de prisonniers de guerre, surtout celles dont les maris sont mariés sous le régime de la communauté. Car, depuis l'expédition de Dieppe, les prisonniers de guerre canadiens-français sont nombreux, on le sait, et les épouses de ceux qui sont mariés ont à souffrir considérablement de la situation extrêmement embarrassante et désavantageuse dans laquelle les placent l'absence de leurs maris à l'étranger et l'impossibilité de communiquer avec eux.

Il suffit de savoir, pour se faire une idée de cette situation, que la femme mariée sous le régime de la communauté — un régime encore très répandu dans notre province — n'a aucun pouvoir d'administration et de disposition tant de ses "propres" que des biens communs. Elle ne peut accepter une succession, ni une donation, ni une charge d'exécutrice testamentaire. Elle ne peut payer une hypothèque au moyen d'un emprunt légalement contracté. Elle ne peut consentir valablement un simple bail de maison. Elle ne peut recevoir le paiement d'une créance et en donner quittance. Elle ne peut toucher le produit d'une assurance-vie. Et pendant ce temps le mari prisonnier ne peut lui-même remplir aucune de ses attributions de chef de la communauté.

Nous savons pertinemment qu'à la suite du raid sur Dieppe une compagnie d'assurance refuse de payer le montant d'une police d'assurance à l'épouse d'un Canadien-Français fait prisonnier par les Allemands, la compagnie exigeant que la quittance soit signée par le mari, lequel est dans l'impossibilité absolue de la signer. Il s'agit cependant d'une assurance payable en propre à l'épouse, à la fois comme bénéficiaire et comme légataire d'une parente récemment décédée. Bien qu'il y ait, au surplus, un exécuteur testamentaire muni de pleins pouvoirs en vertu du testament, la compagnie, après avoir pris l'avis de ses avocats, persiste à exiger l'intervention et la signature du mari parce qu'il est et demeure le chef de la communauté. Il résulte de tout cela que ni l'épouse, ni l'époux, ni l'exécuteur testamentaire ne touchera vraisemblablement de sitôt l'indemnité que, par ailleurs, la compagnie se déclare prête à payer.

Des cas de ce genre se multiplieront et multiplieront les préjudices d'ici à la fin de la guerre. La Législature ne devrait-elle pas se hâter d'y remédier en accordant, comme on le fait en France, avec les restrictions et précautions nécessaires, la capacité juridique de l'épouse dont le mari est outremer, prisonnier de l'ennemi? LE PROGRES DU GOLFE.

Les curiosités de l'histoire

On irait au nez de qui viendrait sérieusement affirmer que Québec doit un peu son siège épiscopal à une femme, voire même à une aventurière qui fut célèbre dans son temps et dont les mémoires ont été publiés en treize volumes en octobre en 1775.

Il s'agit de Charles-Geneviève-Louise-André-Timothée d'Eon de Beaumont, connu ou connue dans l'histoire sous la simple dénomination de «chevalier» d'Eon. On ne sut jamais s'il ou elle fut une femme ou un homme. Presque toute sa vie, cependant, ce personnage passa pour un homme. Mais, après la mort de ses protecteurs, le bruit se répandit qu'il était... une femme. Alors, pour faire cesser ce scandale, l'honnête Louis XVI lui enjoignit par ordonnance royale de s'habiller en femme. Ainsi, d'Eon fut déclarée femme par ordre du roi. On rit à ses dépens. Elle quitta la France pour Londres où l'attendait la mort en 1810, dans la plus misérable obscurité. On a dit de ce personnage qu'il fut «une aventurière notoire et un homme peu recommandable».

Et pourtant le Chevalier d'Eon est célèbre, notamment dans l'histoire canadienne, pour son dévouement à la cause de l'évêché de Québec.

Au lendemain de la mort, en 1700, de l'évêque de Québec, Mgr Henri du Breuil de Pontbriand, ce fut à Québec de terribles angoisses. Car la mort de cet évêque qui avait survécu à la cession du Canada à l'Angleterre mettait en question la survivance même de l'épiscopat canadien. Les chanoines de Québec étaient fort inquiets. Un article du traité de Paris assurait, il est vrai, aux Canadiens la liberté de leur religion, mais il ne stipulait pas la présence d'un évêque à Québec. On n'avait pas prévu cela. Or, le roi protestant d'Angleterre pouvait-il admettre qu'un de ses sujets fût nommé par le pape à un poste officiel dans l'intérieur du royaume Britannique? Le pape, pour un roi protestant, était un souverain étranger. Voilà d'où provenaient les craintes et les inquiétudes des catholiques de Québec.

Les chanoines élurent néanmoins, le 12 septembre 1783, un successeur à M. de Pontbriand dans la personne de M. Etienne de Montgolfier, supérieur de Saint-Sulpice à Montréal. Mais il fallait le faire reconnaître par le gouvernement anglais. M. de Montgolfier passa à Londres et fut rejoint par l'abbé Joseph-Marie de La Corne, nommé par les chanoines pour aller négocier la reconnaissance du nouvel évêque.

Les négociations furent fort compliquées, d'autant plus que l'abbé de La Corne avait réussi à obtenir du gouvernement français qu'il s'intéressât à l'affaire et que le gouvernement anglais refusa de reconnaître M. Montgolfier.

Or, à cette époque, le personnage qui s'occupait des affaires diplomatiques françaises auprès de la cour d'Angleterre était madame la Chevalière d'Eon, qui avait parcouru l'Europe et vécu à la cour de Russie, s'occupant d'affaires louches et d'espionnage pour le compte de la France. Elle était finalement entrée dans la diplomatie et attachée à l'ambassade de Londres. C'est là que l'abbé de La Corne entra en relation avec elle, en 1763. D'Eon fit bientôt sienne l'affaire de l'évêché de Québec, qu'elle mena, d'ailleurs, avec habileté et intelligence. Elle intéressa à cette cause toutes les cours catholiques.

Pendant des mois, il y eut des entrevues, des discussions, des démarches, des lettres échangées. Enfin, la Couronne britannique accorda ce que les Canadiens demandaient avec tant d'énergie, la nomination d'un évêque par le pape, grâce à l'intermédiaire de l'abbé de La Corne et à l'activité diplomatique de la chevalière d'Eon. Mais la Couronne ne voulait toujours pas reconnaître M. Montgolfier. Elle agréa toutefois l'abbé Olivier Briand, qui refusa d'abord mais qui dut se résigner. Ses bulles furent expédiées de Rome le 21 janvier 1786 et il fut sacré en France le 16 mars suivant. Il débarqua à Québec le 8 juin.

L'abbé de La Corne avait pleinement réussi sa difficile et périlleuse mission, mais grâce à cette singulière et énigmatique personne que fut la Chevalière ou le chevalier d'Eon, dont ce fut le dernier exploit car, peu après, d'Eon tomba dans la plus noire disgrâce.

Ne peut-on pas supposer après cela, et sans plaisanterie, que Québec doit un peu son siège épiscopal à une femme?...

Serge DUHAMEAU.

LA NOBLESSE CANADIENNE

Y a-t-il une «noblesse canadienne»? Peut-être pas aujourd'hui. En existait-il une, autrefois? Certes, oui. Quand on lit l'histoire du Canada, surtout sous la domination française, on est frappé du nombre de noms de familles à particules, vieux et pittoresques noms patronymiques suivis des noms de la terre que ces familles possédaient. Aujourd'hui, ces noms nobles sont totalement disparus. Les descendants, pour une raison ou pour une autre, n'ont conservé que leur patronyme. De sorte que si l'on trouve encore au Canada français des Repentigny, des Courtemanche, des Tilly, des Amyot, des D'Amours, des Deschambault, des Fleury, l'on ne rencontre plus de Le Gardeur, de D'Amours des Plaines, de Fleury de La Gorgetière, de Couillard de L'Épincay, alors que les Couillard et les Lépinay sont nombreux.

On s'est souvent demandé quelle fut la raison ou la cause de cette déchéance de la noblesse, ou plutôt de cet abandon des titres de noblesse par les descendants de nos anciennes familles canadiennes.

Il est certain que, si telle ou telle famille qui, de nos jours, porte un nom qui en rappelle un autre pourvu autrefois de la particule voulait fouiller dans ses vieux papiers conservés, elle trouverait des preuves de légitimité à des prétentions de noblesse. C'est ainsi que la famille de Salaberry possédait dans ses papiers un certificat attestant qu'elle était bien de la famille des Messieurs d'Irumberry de Salaberry de la Basse Navarre en France. Ce certificat fut déposé chez le notaire Archange Parent à Québec en 1816; il appartient aujourd'hui à M. Larocque de Roquebrune, qui le tient de sa mère Anne-Lilia d'Irumberry de Salaberry.

Quoi qu'il en soit, il y a eu une raison justifiable de cette déchéance de notre noblesse ou de cet abandon des titres nobiliaires. Et cette raison, ce fut la pauvreté. On peut être certain qu'au lendemain de la Conquête nos familles nobles ne devaient pas mener un train de vie bien brillant. D'ailleurs, on avait toujours été pauvre chez les nobles canadiens; on en cite qui crevaient de faim, comme la famille de Saint-Ours, et l'on a vu des filles de M. de Tilly labourer elles-mêmes ce qui leur restait des terres paternelles, comme le rapporte Emile Salome dans son histoire de la colonisation en Nouvelle-France. Après la conquête, ce fut la misère noire chez les nobles de notre pays. Ils vivaient pour la plupart, fort péniblement, sur leurs seigneuries, dans leurs villas des banlieues de Québec. A la vérité, ces hobereaux inspiraient assez peu de respect aux conquérants, qui profitèrent de la situation pour acheter pour une bouchée de pain seigneuries, manoirs et châteaux.

C'est ainsi que dans la banlieue de Québec, le long des chemins St-Louis et Ste-Foy, sur la route de Beauport et de Charlesbourg, on voit encore nombre de villas qui portent des noms anglais et qui ont appartenu à des familles de noblesse canadienne-française. De sorte que la plupart de ces familles, dont les ancêtres sont de race ancienne et qui longtemps furent très fières de leurs grandes alliances, sombrèrent dans la misère générale, tombèrent dans les classes roturières à force de pauvreté. Avec cette déchéance par la pauvreté vint l'abandon soit du nom patronymique, soit du nom du domaine perdu; et dans la suite les anciens noms à particule disparurent tout à fait soit par une prononciation fantaisiste, soit par l'orthographe mal écrite des noms. Et c'est pourquoi on voit aujourd'hui de très anciens beaux noms à consonance de noblesse portés par d'humbles paysans qui seraient bien en peine de dire pourquoi ils les portent et d'où ils viennent.

Henry DESCHAMPS.

LES PETITES CHOSES DE LA PETITE HISTOIRE

— par Dr SAP —

Les familles nombreuses

En 1662, le roi de France avait envoyé M. de Monts au Canada afin de faire la visite du pays et lui faire rapport. A ce sujet, nous croyons intéressant de citer l'extrait suivant, peu connu, d'une lettre que la Mère Marie de l'Incarnation écrivait, le 6 novembre 1662, à son fils dom Claude Martin, bénédictin à Paris:

«Après que ce gentilhomme eut examiné toutes choses, il est tombé d'accord sur tout ce que le gouverneur avait mandé au roi et que M. Boucher lui avait confirmé de bouche, que l'on peut faire en ce pays un royaume plus grand et plus beau que la France. Je m'en rapporte — je ne juge pas d'après ma propre opinion — mais c'est le sentiment de ceux qui disent s'y connaître. Il y a des mines en plusieurs endroits; les terres y sont fort bonnes; et il y a surtout un grand nombre d'enfants. Ce fut un des points sur lesquels le roi questionna le plus M. Boucher, savoir si le pays était fécond en enfants. Il l'est en effet, et cela est étonnant de voir le grand nombre d'enfants très beaux et bien faits, sans aucune difformité corporelle, si ce n'est par accident. Un pauvre homme aura huit enfants et plus, qui l'hiver vont nu-pieds, nu-tête, avec une petite camisole sur le dos, qui ne vivent que d'anguilles et d'un peu de pain; et avec tout cela, ils sont gros et gras. M. de Monts s'en retourne bien content».

L'avance de l'heure en 1654

Dans les cahiers des jugements rendus par le gouverneur Pierre Boucher à Trois-Rivières, on lit le règlement suivant:

«Que dorénavant, un deux — un des serviteurs du sieur de Hérisson — se lèvera, devant le jour, pour faire du feu, chacun leur tour et esveillera les autres, pour estre prest à aller au travail, un quart d'heure avant le soleil levant, jusques à Pasques, et quitteront, un quart d'heure après le soleil couché, leur dit travail. Et après Pasques, ils iront au travail, au soleil levant et le quitteront au soleil couchant, jusques à la fin de septembre, auquel temps, ils recevront un nouveau règlement.

«Et pour ce qui est de l'ordinaire, ils auront seize livres de pain par semaine, six escuclées de (ici le mot est illisible), neuf anguilles, en carême, et un pot de bouillon par jour, chacun.

«Et en temps de chaumage, ils auront, chacun, sept anguilles ou autre chose à la valeur, et un pot de bouillon par jour. Ils auront une heure entière pour dîner».

Comme on le voit, il ne s'agissait pas uniquement, pour les serviteurs, d'avance de l'heure, mais encore... de rationnement.

Les Français de 1837-1838

Le gouvernement français ne fut pas indifférent aux événements canadiens de 1837-38.

Il s'en émut et s'y intéressa au point d'envoyer des instructions à ce sujet à M. de Pontois, ambassadeur de France à Washington. Celui-ci vint même au Canada étudier de près le mouvement insurrectionnel. Voici à ce sujet une note qu'on trouve dans un assez rare ouvrage, «Les événements de 1837-38», par L.-N. Carrier, Québec, 1877:

«Le bruit de nos difficultés et de nos projets de rébellion contre l'Angleterre était parvenu jusqu'en France, et à l'assemblée de Laprairie, qui eut lieu vers le 15 septembre, M. de Pontois, ambassadeur de France aux Etats-Unis, et M. de Saligny, attaché d'ambassade, étaient présents. Ils étaient, paraît-il, venus dans le pays en obéissance à un ordre secret de leur gouvernement qui leur avait enjoint de se rendre compte par eux-mêmes de la véritable situation du pays. Ils s'en retournèrent après avoir conféré avec les principaux chefs et après avoir essayé de leur démontrer la folie d'entretenir une agitation aussi considérable et qui ne pouvait aboutir qu'à la guerre civile à laquelle ils n'étaient nullement préparés».

REGARDS SUR LE PASSÉ...

L'article publié dans une récente édition du Progrès du Golfe, autour du sort réservé à la dépouille funèbre du Dr Elzéar Gauvreau, fait revivre de profondes impressions devant ce fait inusité d'un cadavre momifié qui, conservé dans un charnier de l'ancien cimetière de Rimouski, défia toujours la décomposition et l'annihilation, après soixante-sept ans, protégé de la destruction par les procédés qui ont présidé à son embaumement et enfermé dans un sarcophage solide qui le garde à l'abri de l'air, lequel aurait vite fait de le réduire en poussière. Le charnier qui l'abrite a résisté au temps et peut encore le défier longtemps. Evidemment, la ville de San-Francisco, où mourut le docteur Gauvreau, devait compter des Egyptiens ou autres Asiatiques versés dans le secret de momifier les pauvres morts, et c'est ainsi que fut opérée la conservation de la forme humaine qui avait gardé, sa vie durant, l'âme de l'homme précité.

Enfin, peu importe ce qui fut fait alors, mais il incombe aujourd'hui aux pouvoirs publics de Rimouski de ne rien négliger pour conserver cet étrange «souvenir», qui, dans notre temps où tant de choses disparaissent, a su passer à travers les années en restant intact, et qui paraît encore vaincre la mort. Mort, le médecin de San Francisco l'est, certes, mais disparu, il a réussi à ne pas l'être... Le fait pourrait être signalé à la Société des Monuments historiques qui devrait veiller — à défaut d'autre — à sa conservation. Car la momie restée au cimetière désaffecté de Rimouski mérite qu'on la sauve de tous les outrages et qu'on la conserve, parce qu'elle rappelle, dans notre époque moderne, de vieilles civilisations asiatiques qui ont su conserver leurs morts et, en dépit de la mort, continuer de les associer à la vie, tels les pharaons au mystique pays d'Egypte. Il serait intéressant de connaître tous les détails de cette conservation, mais nous ne pouvons les relever de façon précise. Il est certain que le cadavre momifié est là et qu'il faut veiller à ce qu'il reste où nous l'avons reçu, il y a soixante-sept ans, et veiller à son prolongement à travers les années.

Une coïncidence avait placé à côté du petit édifice qui gardait le corps du Dr Gauvreau, une tombe où j'allais souvent prier. C'était là où dormait la maman que je n'avais jamais connue et dont les traits me restaient inconnus. J'enviais alors ceux qui pouvaient encore regarder celui qu'ils avaient aimé. C'est en vain que je tentais d'ouvrir la porte du charnier; elle était alors close. Derrière cette porte un peu mystérieuse, on devinait un cercueil dans l'ombre, sur un tréteau quelconque... Cette vision nous troublait étrangement, je vous l'affirme. Alors, il m'arrivait, seule, dans le cimetière, à l'heure où l'ombre commence à descendre, de pleurer sur la vie, en pensant doucement à la morte bien-aimée, qui était si tôt partie, par un destin cruel, pour le grand voyage d'où l'on ne revient pas. Comment aurais-je pu pressentir que, de tous les êtres que j'aimais tant, la dernière, je resterais. Comme il est heureux que Dieu ne permette pas qu'on sache...

MADELINE.

Montréal, septembre 1942.

Lettre de Londres

par GLANVILLE CAREW
(British United Press)

Savon, eau et bain. — Le lavage des mains et de la vaisselle. — Une «hérésie» sanitaire. — Le danger... du bain quotidien. — Dans 5 pouces d'eau. — Avis d'experts.

A tous les amis de la littérature, je voudrais faire connaître la dernière création du poète qui rédige les slogans officiels. La voici dans toute sa simplicité:

«Oui, cette victoire nous l'aurons avec moins d'eau et moins de savon».

Le savon et l'eau du robinet ne sont pas une source d'inspiration pour les poètes! Il aurait mieux fait, celui-là, d'écrire en vers de sombre grandeur la triste situation des gens de ce pays auxquels on rationne le savon et on demande d'économiser l'eau.

C'est qu'il est maintenant devenu nécessaire de se moins laver pour aider à gagner la guerre. Qui aurait dit ça! C'est, en effet, la pure vérité que, bien que nous ne manquions pas d'eau, il nous faut réduire la consommation de l'eau pour économiser le charbon. Il faut du charbon pour alimenter les appareils qui pompent l'eau dans les réservoirs, et plus la consommation de l'eau est considérable plus il faut que ces machines fonctionnent en s'alimentant de précieux combustible.

Voilà pourquoi on nous demande officiellement, même en vers, (vous avez vu), de consommer moins d'eau. On nous dit de ne pas laisser déborder le robinet et de remplacer sa rondelle de caoutchouc (si on peut en trouver une autre) ou de faire appel à la science du plombier (si on peut trouver un plombier) ou, en dernier ressort, de prévenir les autorités (qui, après quelques jours, nous informèrent qu'elles ont pris notre appel en sérieuse considération).

Les journaux nous signalent, de source officielle, qu'un robinet qui coule pendant tant de secondes laisse passer 10 gallons d'eau pendant 24 heures. Ce chiffre multiplié par 365, nombre de jours dans une année, nous montre en résultat l'énorme quantité d'eau qui se perd par un robinet qui coule. Et s'il y a dans Londres 10.000 robinets qui coulent à la même cadence... Oh! Oh! que d'eau!

Mais il s'en manque que cela finisse là. On nous exhorte à ne jamais nous laver les mains sous le robinet ouvert, à n'employer que la quantité d'eau rigoureusement nécessaire pour laver la vaisselle... et à ne pas faire une multitude d'autres choses.

Et pour le bain? Ah mes amis, quelle découverte! Johnny, le fils de la concierge, avait raison de ne pas vouloir se laver souvent. Ce bain, qu'on nous prêchait plus que l'Evangile, eh bien... c'est une hérésie. On a découvert (une découverte d'expert, c'est sûr! au moment où il devient nécessaire de consommer moins d'eau, quelle chance!) que ce n'est pas une nécessité de se baigner tous les jours; même que ça peut être dangereux, car par le bain on enlève les huiles qui sont la protection naturelle de la peau! Un bain chaud par semaine, c'est tout ce qu'il faut pour nous tenir le corps et l'esprit sains. C'est stupéfiant le progrès que fait la science physiologique. Un jour viendra, ma parole! où Johnny verra les découvertes de nos experts venir confirmer ce qu'il dit souvent: «Ca sert à rien de se laver!»

Il ne sont pas sans encore rendus au point où est parvenu le fils de la concierge cependant, mais ils marchent à grands pas dans la voie des experts. Ne viennent-ils pas de constater qu'il ne faut pas que dans la baignoire le niveau de l'eau atteigne plus de cinq pouces! C'est tout ce qu'il faut pour prendre un bon bain, affirmant-ils. Je rigole (ça aussi c'est bon pour la santé) rien qu'à penser aux 280 livres de Bert Brown baignant dans cinq pouces d'eau, l'espère aussi qu'on n'ira pas jusqu'à interdire le bain tout à fait et que ceux qui en ont l'habitude pourront continuer à le prendre au moins une fois par année!

tion du pays. Ils s'en retournèrent après avoir conféré avec les principaux chefs et après avoir essayé de leur démontrer la folie d'entretenir une agitation aussi considérable et qui ne pouvait aboutir qu'à la guerre civile à laquelle ils n'étaient nullement préparés».

(Suite en dernière page)

Dr SAP.

L'OBSCURATION DE NOTRE REGION

En prévision de bombardements par les sous-marins ennemis, un arrêté ministériel a imposé soudain, mercredi, l'obscurité nocturne (entre le coucher et le lever du soleil) de toute la région du bas St-Laurent et de la péninsule gaspésienne depuis l'Isle-Verte, située à 40 milles à l'ouest de Rimouski, jusqu'au golfe et à la Baie-des-Chaleurs, sur une bande terrestre de 5 milles de profondeur.

Dès mercredi soir, les rues et places publiques de nos villes et paroisses éclairées à l'électricité furent plongées entre 6 et 7 heures, et pour toute la nuit, dans l'obscurité, par l'arrêt du courant. De même les façades et enseignes des établissements publics cessèrent d'être illuminées. Quant aux intérieurs des édifices et des maisons l'ordre, l'obscurité y fut observée d'une façon inégale, par suite de l'ignorance et de l'imprécision bien compréhensibles où se trouvait à cet égard une très grande partie de la population, non avisée préalablement ou insuffisamment informée de ce qu'il fallait faire en l'occurrence.

Les renseignements que certains disaient avoir à ce sujet, c'était seuls ceux que l'on avait captés à la radio, mais en bien des cas la transmission orale de la nouvelle, d'une personne à l'autre, contribua à causer la confusion et l'incohérence dans les esprits, d'autant plus qu'une foule de gens n'étaient pas eux-mêmes aux écoutes et que d'autres n'ont pas de radio. Aucun signal d'avertissement collectif ne fut d'ailleurs donné, et personne d'autorité ne paraissait en état de fournir des directions précises, à ceux qui les recherchaient, sur l'heure du «blackout» et la manière de faire l'obscurité dans les maisons.

A Rimouski, il faisait très noir, dans certains quartiers surtout, quoique la plupart des demeures, établissements de commerce, hôtels, etc., fussent éclairés au moins partiellement, d'une façon plus ou moins perceptible à l'extérieur. Il y avait dans les rues, outre de nombreux piétons, une foule d'automobiles qui, en circulant, sillonnaient les ténèbres de leurs feux éblouissants. On n'a pas à déplorer néanmoins d'accident sérieux, et toute cette innovation improvisée s'est accomplie dans l'ensemble sans trouble ni désordre, les deux premiers soirs. On nous a rapporté quelques chutes de piétons en bas des trottoirs, des «collisions» entre personnes qui ne se voyaient pas ou sur des poteaux invisibles, etc.

Il est évident que le Ministère devra voir à bien renseigner les populations soumises à la consigne d'obscurité, sur la façon, par exemple, d'obscurcir les fenêtres et les phares des véhicules, sur les précautions à prendre pour éviter les accidents dans la rue ou sur la route, etc. Des instructions claires et intelligibles devraient être publiées dans les journaux locaux et popularisées au moyen de placards affichés dans les bureaux de poste et distribués par l'intermédiaire des comités locaux de P.C. ou autres préposés à la sécurité publique. Les directions verbales, uniquement par la radio, si utiles qu'elles soient, sont insuffisantes et prêtent trop à toutes sortes d'interprétations individuelles, plus ou moins fantaisistes et contradictoires, ainsi qu'on l'a constaté mercredi.

L'obscurité générale, mesure de sécurité jugée nécessaire par l'autorité responsable, doit être observée par tous, mais l'autorité elle-même doit voir à ce que son observance se fasse avec le minimum d'inconvénient et de dangers pour la collectivité.

ACCIDENT

On nous rapporte qu'une femme s'est blessée, hier soir, dans l'obscurité, en tombant, avenue de la Cathédrale, près du magasin Michaud. Enr. Elle revenait, dit-on, de l'église, après l'office de la Prière. Le Dr Paquet mandé auprès de la victime la fit conduire à l'hôpital, où elle reçut les soins requis.

MORT DU CAPORAIL TELEPHONE LEPAGE

Mercredi, à la cathédrale, un service funèbre fut chanté pour le repos de l'âme du caporal Téléphone Lepage, de Rimouski, décédé à Québec, la semaine dernière. Il était âgé de 29 ans.

LA SITUATION INTERNATIONALE

par la British United Press

Beaucoup de rumeurs circulent au sujet du retour au Vatican de M. Myron C. Taylor, représentant personnel du président Roosevelt des Etats-Unis. Disons qu'il est certain que M. Taylor est allé remplir une mission de la plus haute importance en se rendant auprès de Sa Sainteté Pie XII. Nous apprenons, par voie détournée, que par ses entretiens avec le Pape le représentant du président des Etats-Unis a jeté les bases de la collaboration internationale et de la restauration mondiale après la guerre.

On ne possède aucune preuve cependant que la mission particulière de M. Taylor au Vatican soit liée à des tentatives de paix. Il semble que le moment ne soit pas encore propice à des pourparlers de paix. De hautes personnalités ont bien discuté officieusement des possibilités d'une paix de compromis, mais pour l'instant il y a peu de chances de voir se réaliser ce rêve.

Des tentatives officielles de paix ne viendront pas prochainement des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, car actuellement ces deux puissances n'ont pas l'intention de parler de paix.

Mais la paix devra être faite un jour et l'expérience nous a appris qu'il est souvent plus difficile de faire la paix que de faire la guerre. Il est heureux que certains pays soient demeurés neutres; ils pourront servir d'intermédiaires entre les belligérants lorsque le temps sera venu.

Le Saint-Siège, libre et indépendant, n'appartenant ni à l'un ni à l'autre des coalitions, maintenant des relations avec la plupart des pays belligérants, apparaît comme la seule autorité qui éventuellement pourrait garantir la justice et l'impartialité d'un armistice. Sa Sainteté Pie XII possède une longue expérience de la diplomatie et son titre de chef de l'Eglise universelle lui confère une très grande autorité morale.

Le Vatican est plus que jamais un grand centre diplomatique et il serait relativement facile aux autorités pontificales de réunir les représentants de tous les pays belligérants lorsque l'occasion propice se présentera.

On dit que Hitler pourrait bien entreprendre de nouvelles tentatives de paix, catégoriquement s'il remporte des succès en Russie. Il y a plusieurs catholiques dans le cabinet actuel du Reich et ceux-ci pourraient entrer en pourparlers avec le Vatican pour lui demander de servir d'intermédiaire. Sa Sainteté Pie XII connaît bien les Allemands, car il a été nonce à Berlin pendant plusieurs années. On peut dire que le pape actuel connaît les grandes forces catholiques de l'Allemagne.

Dans les circonstances, qui préparent la paix, il ne sera pas difficile d'obtenir le consentement de l'Italie à des conversations pacifiques. La famille royale de Savoie peut compter pour un facteur important au cas où le régime fasciste du Duce s'écroulerait.

Rappelons que Sa Sainteté le Pape a préconisé une paix à base de justice et de charité et qu'il ne donnera jamais son appui à des pourparlers qui n'auraient pas pour but cette paix juste et charitable.

Mais en dépit de ces considérations de paix la guerre se poursuit toujours aussi acharnée et aussi furieuse.

LES EVENEMENTS SUR LE FRONT RUSSE INFLUENT SUR LES OPERATIONS EN EGYPTE

Les troupes soviétiques luttent toujours avec détermination contre l'envahisseur. Cette détermination de l'Union soviétique de combattre en dépit de tout pourrait faire changer la stratégie que l'ennemi avait conçue pour l'hiver prochain. Si les troupes soviétiques continuent à se battre, les armées de l'Axe devront, elles aussi, continuer à se battre pendant tout l'hiver. Selon les effectifs dont disposera Moscou, la bataille cet hiver pourra prendre l'allure d'une contre-offensive ou celle d'opérations de harcèlement. Berlin pourrait être contraint de maintenir de très nombreux effectifs sur le front russe si les troupes soviétiques font une vigoureuse contre-offensive; autrement il pourrait retirer du front russe une partie de ses troupes pour les affecter au front d'Egypte et au Moyen-Orient. Les opérations futures sur le front russe influenceront donc sur celles qui s'exécuteront aux fronts d'Egypte et du Moyen-Orient.

Le commandement ennemi sent bien qu'il devra faire une campagne d'hiver sur le front russe. Depuis plusieurs semaines, signalent-ils, les autorités allemandes se préparent à des opérations d'hiver en Russie. L'expérience de l'hiver dernier leur sera utile.

On peut se demander si Moscou pourra maintenir en campagne une armée de deux millions et plus de soldats en campagne pendant tout l'hiver et le printemps prochain. On n'est pas bien fixé là-dessus, car beaucoup de renseignements manquent. Pour la cause alliée, il serait nécessaire que les Russes tiennent quelque trois millions de soldats sur ce front. L'Union soviétique a beaucoup souffert de la perte de ses grands centres industriels et de ses immenses terres à blé. Elle doit compter de plus en plus sur les Alliés pour son ravitaillement en vivres et en matériel de guerre. E. l'on sait que dans le ravitaillement de la Russie le Canada joue un grand rôle.

Depuis quelque temps, en plus de fournir des armes à la Russie, le Canada fournit de grosses cargaisons de blé et d'autres céréales. Pour peu que ces expéditions se maintiennent pendant quelques semaines encore il est certain que l'ennemi ne battra pas la Russie en 1942. D'ailleurs, on constate que l'ennemi lui-même s'en rend compte.

Au pire, il est possible que l'ennemi parvienne jusqu'à la Volga avant la venue de l'hiver. Cela a été prévu et n'est pas désastreux en soi. On a bon espoir cependant que les troupes soviétiques ne permettront pas aux divisions ennemies de franchir la Volga.

Il y a bien la question du ravitaillement pour lutter contre la pénurie de vivres. Il est vrai que le Caucase a été isolé du reste de la Russie, mais cependant la voie de ravitaillement alliée qui passe par Bakou est encore libre. On peut espérer que malgré le grand nombre des effectifs ennemis, les troupes soviétiques qui combattent au sud de la Volga pourront maintenir libre cette voie si l'ennemi parvenait à Grozny et atteignait Makhach Kala, sur la mer Caspienne.

LES FRONTS D'EXTREME-ORIENT

Il se livrera certainement de durs combats avant la venue de l'hiver sur le front de Russie. D'ici quelques jours, il peut y avoir aussi une grande reprise d'hostilités sur la frontière de l'Inde, car la période des pluies achève dans cette région.

Pour l'instant, la menace japonaise contre Port-Moresby et les préparatifs de l'ennemi en vue d'une contre-offensive aux îles Salomon préoccupent les Américains. L'ennemi reçoit toujours de renforts sur ces fronts et l'on prévoit qu'il fera une très forte attaque.

Cependant c'est une bataille en mer qui devra finalement décider de la situation. L'ennemi peut bien tenter de concentrer un escadron puissant et de très nombreuses escadrilles d'avions contre les forces du vice-amiral Robert Ghormley. Si cette attaque se produit, il se peut que les Alliés soient obligés de tout mettre en oeuvre pour tenir tête à l'ennemi; il se peut même qu'ils fassent intervenir la flotte américaine des îles Hawaï. Mais on ne doit pas oublier que les îles Hawaï sont la clé de voûte de la défense de la côte occidentale des Etats-Unis et qu'il ne faudrait pas trop les dégrader de leurs navires de défense. Les Alliés doivent se rendre compte que le Japon est un ennemi redoutable.

Certains se disent cependant plus optimistes au sujet de la situation dans le sud de l'Asie, maintenant que les troupes britanniques ont presque terminé l'occupation de la grande île française de Madagascar. A Londres, on disait qu'il y avait lieu de redouter que les Japonais voulussent bloquer le ravitaillement des Etats-Unis, et de la Grande-Bretagne au Moyen-Orient, au Proche-Orient et à l'Union soviétique en s'emparant de Madagascar avant les Britanniques, ce qui leur aurait permis de dominer les voies maritimes du Sud. Il est encore trop tôt pour voir quel autre avantage que celui-là les Alliés retireront de l'occupation de Madagascar.

DEGATS CAUSES PAR LA TEMPETE DE VENT

UNE PARTIE CONSIDERABLE DU VILLAGE GASPESIE DE MARSOUL A ETE INCENDIEE.

Le quai, le pont, une vingtaine de maisons et plusieurs millions de pieds de bois ont été incendiés dimanche, à Marsoui, lors d'une conflagration qui a rasé une partie de ce village à la faveur d'une violente tempête. L'église et une vingtaine de résidences ont pu être épargnées.

La tempête qui a balayé toute la côte de Gaspé a causé des dégâts considérables un peu partout. A Ste-Anne-des-Monts, la toiture du magasin Bouchard a été emportée par le vent. Une partie de la toiture est tombée dans le fleuve St-Laurent, pendant que l'autre partie s'abattait dans le chemin.

Les nouvelles de la région du bas St-Laurent indiquent que la tempête de dimanche a fait des dommages considérables depuis Rimouski jusqu'à Gaspé. Toute la côte a été balayée avec une force indescriptible. Dans toutes les villes et villages, des rues ont été obstruées de branches d'arbres ou de poteaux renversés. Des enseignes ont été arrachées et des dégâts de toutes sortes ont été causés.

A MARSOUL

Un incendie d'une violence inouïe, activé par un vent de tempête, a détruit 15 maisons, 7 autres constructions, un quai, un pont et huit millions de pieds de bois, dimanche soir, à Marsoui. Les flammes ont détruit plus de la moitié de ce petit village de la péninsule gaspésienne. L'incendie n'a été contrôlé que dans la journée du lendemain.

La nouvelle de ce désastre a atteint ce village à la suite du rétablissement partiel des communications téléphoniques et autres, arrêtées par les désordres considérables causés par l'une des plus violentes tempêtes que l'on ait enregistrées depuis longtemps dans la région.

Le bois, propriété du moulin à bois de Couturier et Fils, attendait d'être expédié, sur le quai qui fut incendié dès les premières phases de l'incendie. Le moulin lui-même a été épargné, de même que l'église paroissiale, un magasin général et un hôtel.

La destruction du pont a amené un arrêt de la circulation qui a duré assez longtemps. Les automobiles pouvaient cependant passer dans la rivière à marée basse.

L'incendie prit naissance dimanche après-midi, et il dura jusqu'à la fin de la matinée du lendemain. Tous les citoyens disponibles du village, qui compte 400 âmes, et, en plus, des gardes-coastiers, travaillèrent sans relâche à éteindre les flammes, qui progressèrent malgré leur courageux travail, à cause de la force du vent qui les poussait.

On croit que le feu fut mis par des étincelles s'échappant d'une cheminée et tombées sur la toiture d'une maison. De cette maison, les flammes se seraient répandues à toutes les autres avec une telle rapidité que les efforts des pompiers volontaires ne purent rien y faire. Personne n'a été blessé.

Les dommages sont évalués à environ \$100,000, y compris le bois. La reconstruction des maisons d'habitation serait entreprise aussitôt que les débris auront été déblayés.

INCIDENTS

Des incidents se sont produits au cours de la conflagration qui a détruit, dimanche, une grande partie du village de Marsoui mais n'a entraîné, heureusement, aucune perte de vie. Les résidents ont évacué leur demeure à temps y laissant tout le mobilier qui, dans la majorité des cas, a été totalement détruit. Selon certains rapports, les pertes matérielles se chiffrent à environ un demi-million de dollars.

Au plus fort de l'incendie, une mère de famille a donné naissance à un enfant au presbytère où elle avait été transportée. Elle était allée chez elle attendant la venue de son enfant lorsque le feu se déclara. On la transporta d'urgence au presbytère où son enfant est né.

Le fils de M. Alphonse Couturier, de la compagnie A. Couturier & Fils, Oscar, a jeté l'éclair sur le feu de la population qui contemplait le désastre en traversant le village à vive allure en automobile. M. Couturier, fils, revenait de l'hôpital de Ste-Anne-des-Monts avec le corps d'un employé de la compagnie qui était mort à l'hôpital à la suite d'un accident forestier. Quand il arriva chez lui, le village était en flammes et la rue principale était totalement obstruée par le feu et la fumée. Lançant son automobile à toute vitesse, il traversa le brasier pour aller porter le corps qui serait transporté en lieu sûr.

La scierie de la compagnie Couturier a été épargnée par les flammes et elle doit reprendre ses opérations aujourd'hui. Dès qu'elle aura préparé suffisamment de bois la compagnie se propose également d'entreprendre la re-

construction des maisons incendiées. La conflagration de Marsoui est l'une des plus considérables en pertes que l'on ait enregistrées dans la péninsule gaspésienne.

LE VENT A CAUSE DES DEGATS DIMANCHE

La tempête de vent qui a sévi dimanche a causé quelques dégâts dans notre région. A certains endroits, les rues sont jonchées de branches d'arbres; ailleurs elles sont obstruées par des poteaux de téléphone ou de télégraphie renversés. Des enseignes ont été arrachées de la devanture de magasins, mais il semble que les dommages les plus considérables ont été causés au Sanatorium St-Georges de Mont-Joli, où une partie de la toiture a été emportée par le vent, au milieu de l'après-midi de dimanche. Un craquement terrible s'est fait entendre, et une partie d'environ 60 pieds carrés de la toiture s'est arrachée pour aller tomber à quelques pieds du Sanatorium, à un endroit où plusieurs automobiles étaient stationnées. L'une des voitures a été écrasée au sol et trois autres ont été fortement endommagées. Elles appartenaient à des parents des malades qui se trouvaient à ce moment au sanatorium. Quatre personnes se trouvaient dans l'une des autos qui fut endommagée et elles ne furent pas blessées.

Une grande irayer s'est emparée des malades quand le toit s'est arraché, mais ils en ont été quittes avec la peur. La partie de toit qui a été arrachée recouvrait un autre toit de béton qui, lui, n'a pas été endommagé, de sorte que la bâtisse reste couverte.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé Jean-Baptiste Gaurin a été nommé directeur spirituel du Grand Séminaire.

M. l'abbé Gérard Paradis, vicaire à Notre-Dame du Lac, est nommé vicaire à Causapscal.

M. l'abbé Gérard Cousinier, vicaire à Causapscal, devient au monastère militaire.

M. l'abbé Adrien Demeule, vicaire à Val-Brillant, a été nommé vicaire à Matane, et M. l'abbé Donat Ouellet passe du vicariat de Matane à celui de Val-Brillant.

LE PREMIER MINISTRE A RIMOUSKI

Québec.—L'hon. M. Adélard Godbout, premier ministre de la province est allé dans la région du bas du fleuve afin de prendre part à une réunion des anciens élèves du Séminaire de Rimouski. Il était de retour à Québec jeudi.

Mme EDOUARD MICHAUD EST DECEDÉE

Une des plus vieilles citoyennes de Rimouski est décédée samedi dernier, le 26 septembre, à l'âge de 85 ans. M. et Mme Michaud avaient fêté leur 60^e anniversaire de mariage il y a 4 ans. Les funérailles de Mme Michaud ont eu lieu mardi le 23, à la cathédrale.

M. le curé Charles-Eugène Parent fit la levée du corps et chanta le service. Il était assisté de MM. les abbés Patrice Gallant et Maurice Chouinard, vicaires.

Mme Michaud, née Clérina Rioux, laisse dans le deuil, outre son époux, cinq filles, Mmes Joseph Bousset (Délina) et Adélard Pelletier (Clérina), de Salem, Mass., Mmes Joseph Bérubé (Hugueline), de St-Quentin, N.B., Paul Bérubé (Clara), de Millstream, et Hormidas Caron (Andréana), de St-Honoré; quatre fils, MM. Alphonse, de Salem, Emile, de St-Quentin, Joseph, de St-Catherine (Hatley), Edouard, employé à la Commission scolaire de Rimouski, ainsi que plusieurs petits-fils et arrière-petits-fils.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Antoine Michaud, 64 rue Rouleau, Rimouski.

Nos condoléances.

INSPECTION A L'ECOLE DE BOMBARDEMENT ET DE TIR DE MONT-JOLI

Etablie il n'y a pas encore un an, l'école de bombardement et de tir No 9 de Mont-Joli a subi sa première inspection officielle le 3 septembre, mercredi après-midi. La cérémonie, préparée de longue main, a donné lieu à un beau déploiement auquel ont assisté tout le personnel de la station et les élèves-aviateurs qui reçoivent leurs dernières instructions avant de se diriger vers les champs de bataille.

La cérémonie fut présidée par l'inspecteur général du corps d'aviation royal canadien, le vice-maréchal de l'Air G.N. Crill, accompagné du commodore de l'Air J.L. De Niverville, commandant de la région No 3 d'entraînement aérien. On remarquait avec eux le capitaine d'armée Humright, le chef d'escadron Smeath, le chef d'escadron Dufan, tous de la région No 3, et le chef d'escadron Bryan, aide personnel du vice-maréchal de l'Air.

Arrivés par avion au début de l'après-midi, ils assistèrent d'abord à une parade du personnel de la station et ensuite procédèrent à l'inspection en compagnie du chef d'escadron R.M. Little, commandant de l'école No 9 de Mont-Joli, et de l'instructeur en chef E.A. Nanton.

Après une courte visite au mes-

des officiers, les visiteurs sont aussitôt repartis par avion pour Montréal.

ASSEMBLEES DE M. DUPLESSIS

à Ste-Anne-des-Monts, Matane et Causapscal

LES 4, 5 ET 7 OCTOBRE

L'hon. M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition provinciale, tiendra une grande assemblée publique à Ste-Anne-des-Monts, dimanche prochain, lundi soir, le 5 octobre, il parlera à Matane, le 7, il rencontrera la population de Causapscal et des environs. M. Duplessis sera accompagné, au cours de sa tournée, de l'hon. M. Onésime Gagnon, député de Matane, du Dr Camille Pouliot, député de Gaspé-Sud, et de plusieurs autres orateurs en vue.

DES Puits D'HUILE EN GASPESIE

Montréal.—Un géologue Albertin qui vient de passer deux semaines à faire des recherches dans la péninsule de Gaspé, Russell-V. Johnson, a recommandé aux autorités le forage immédiat de deux puits d'huile dans cette région ainsi que la localisation d'un troisième puits.

Des officiels du gouvernement provincial ont dit que le premier puits était dans le territoire du ruisseau Galt, qu'on atteint en partant de la borne No 42, dans le district de Gaspé. Il est situé approximativement à 700 pieds de Galt Brook.

Le second puits est situé à 11,000 pieds au nord du confluent du ruisseau Patch et de la rivière York. La superficie de 85,000 acres couvertes par les récentes recherches subventionnées par le gouvernement provincial est en territoire ouvert.

Le rapport de M. Johnson dit: «La présence d'huile crue dans les couches de arès renfermant un fond de calcaire est très signi-

ficative. Elle établit la présence de roches suffisamment riches en matière bitumineuse pour générer le l'huile crue ».

SERVICE NATIONAL SELECTIF

L'inscription des femmes âgées de 20 à 24 ans

Les derniers chiffres sur l'inscription des femmes de 20 à 24 ans, compilés d'après les résultats connus jusqu'au 24 septembre, donnent un total de 217,893. Sur ce nombre, 187% des inscrites sont consentantes à prendre en emploi continu et 6.6% à travailler une partie de leur temps. La compilation par régions donne les aperçus suivants.

Sur 23,575 femmes inscrites dans les Provinces Maritimes, 5,133 sont prêtes à consacrer tout leur temps aux travaux de guerre et 2,540 ne peuvent donner qu'une partie de leur temps. Dans Québec, sur 53,070 femmes enrégistrées, 5,580 consentent à faire un travail continu, et 2,402 durant leurs heures de loisir. Ontario donne 69,296 inscriptions, dont 11,903 disposées à s'engager pour toute la journée et 4,702 pour une partie. Dans les Prairies, les inscriptions se montent à 56,827, dont 14,640 pour des emplois permanents et 3,639 temporairement. Sur la côte du Pacifique, les femmes inscrites s'élèvent à 15,125, dont 3,480 pour toute la durée de la journée et 1,291 pour une partie de leur temps.

PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS-EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

Comment Traiter L'Enfant

qui a un rhume de poitrine

Pour calmer les quintes de toux, détacher le flegme, soulager l'irritation, dissiper la douleur et la constriction musculaires, donnez à votre enfant un "massage VapoRub perfectionné".

Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, agit plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y réduisant ses vapeurs médica-

menteuses calmantes... STIMULE la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou enveloppe réchauffant... commence immédiatement à soulager les souffrances! Les résultats enchanteront même les amis de longue date du VapoRub. Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, l'IMPORTANTÉ RÉGION COSTALE DU DOS ainsi que la gorge et la poitrine; mettez une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.

"Mon garçon, voilà les pionniers d'aujourd'hui!"

Il y a trois cents ans, des hommes jeunes et forts ont affronté la mer, à bord de frêles voiliers, pour se tailler un domaine au cœur de la forêt. C'étaient les pionniers d'autrefois, grands par l'audace et la beauté de leur rêve.

Mais dans le sillage effacé des vaisseaux d'autan, un nouveau pionnier s'avance et prépare ses conquêtes: c'est l'aviateur de la RCAF, l'homme-oiseau, qui a choisi son domaine en plein ciel.

Bon sang ne peut mentir. Soyez des pionniers à votre tour. Participez, vous aussi, à la grande aventure. Si votre cœur bat plus vite lorsqu'un avion survole votre champ, votre village, votre ville, la RCAF vous ouvre ses portes: votre place est là, à côté des aviateurs canadiens qui ont écrit dans les cieux du monde entier, les pages les plus glorieuses de la guerre.

Si vous êtes bien portant, d'intelligence vive, âgé de 18 à 32 ans, vous êtes éligible à la RCAF. L'absence d'instruction supérieure n'est plus un obstacle à l'enrôlement.

RCAF
IL Y A DE L'AVENIR DANS LES AIRS

Vous serez toujours bien accueilli aux Bureaux de Recrutement de la RCAF

Pour obtenir tous renseignements et brochure illustrée, écrivez au Directeur de l'effectif, RCAF, édifice Jackson, Ottawa, ou adressez-vous au centre de recrutement de la RCAF le plus rapproché: Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina, Winnipeg, North Bay, Windsor, London, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Moncton, Halifax.

TOUTE NOTRE REGION DU BAS ST-LAURENT JUSQU'AU GOLFE SOUMISE A L'OBSCURATION DEPUIS MERCREDI, PAR CRAINTE DES BOMBARDEMENTS PAR LES SOUS-MARINS

LA POLITIQUE FEDERALE

par PIERRE MAYROL
(British United Press)

En dépit de la guerre, une grande activité politique règne au pays. Dans certaines provinces, on parle d'élections ou de remaniements ministériels importants. C'est particulièrement le cas de la province de Québec. Le reste du pays a les yeux tournés du côté de Québec; on scrute les moindres nouvelles politiques. On se demande si la province de Québec fera des élections générales malgré tout ce qu'on dit officiellement et l'on cherche à savoir quelles répercussions cela pourrait avoir dans le domaine de la politique fédérale. Il semble que certaines questions qui touchent l'administration d'Ottawa seront discutées dans la province de Québec s'il se produit des élections. On attend aussi avec impatience une nouvelle déclaration de M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie, au sujet du programme politique du parti qu'il est en train de fonder. Dans sa première déclaration, M. Raymond avait fait connaître que le nouveau parti agirait dans le domaine fédéral comme dans le provincial.

On parle aussi de plus en plus de remaniements prochains dans le Cabinet, on donne des successeurs à MM. P.-J.-A. Caudin et Pierre-F. Casgrain ainsi qu'à l'hon. Raoul Dandurand.

Au Sénat, il y a 15 vacances et l'alignement des partis y est de 43 libéraux contre 38 conservateurs. Saut le Nouveau-Brunswick et l'Alberta, les provinces du Canada n'ont pas de représentation complète à la Chambre Haute. Il y a une vacance chacune pour la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, la Colombie et la Saskatchewan, 5 pour le Québec, 4 pour l'Ontario, 2 pour la Manitoba.

Outre de commenter ces rumeurs d'élections et de remaniements ministériels, on se prend parfois à parler du parti conservateur et de son prochain congrès. M. Arthur Meighen, ancien premier ministre, ancien sénateur, candidat défait à l'élection de York-Sud sur la question de la conscription, élu chef du parti conservateur il y a moins d'un an, a décidé en effet de convoquer un congrès national de son parti en exprimant l'espoir que « tous les citoyens, indépendamment de leurs anciennes attaches politiques, animés des mêmes principes que les conservateurs », participent à ce congrès. On pourrait croire que ce deuxième congrès du parti conservateur en cinq ans réunirait tous les indépendants qui veulent devenir conservateurs.

Cependant, on constate que nombre de vieux et authentiques petits chefs conservateurs ont été surpris par la déclaration de M. Meighen. Ils ignorent totalement où va leur parti, quel est son programme et surtout quels sont ses principes; ils ne connaissent que les principes d'un groupe restreint qui, dans le parti, veut continuer à tout mener à sa guise. Ces gens disent que le congrès, qui sera tenu probablement à Winnipeg à la fin de novembre, sera bâclé à la hâte et qu'il ne fera qu'accroître les dissensions au sein du parti.

Pour sa part M. Georges H. Héon, ancien député d'Argenteuil, qui s'occupe activement de l'organisation conservatrice lors du congrès de 1938, a déclaré :

« Comme je ne puis partager la plupart des idées du parti conservateur actuel et ne fais nullement confiance à ses chefs, je ne suis aucunement intéressé au prochain congrès. Il est de toute évidence que les réactionnaires ultra-toriques contrôlent le comité exécutif et manœuvrent pour contrôler la convention. De cette combine, il ne peut sortir qu'un mélange de colonialisme et d'opportunisme absurdes ».

Il est certain que les Canadiens français retirent leur confiance au parti conservateur à cause de ses idées politiques surannées. Ceux qui dirigent le parti conservateur ne semblent pas comprendre combien ils sont loin du peuple et qu'au lieu de s'en rapprocher ils s'en éloignent de plus en plus. La réunion de Port-Hope et les réactions récentes des divers milieux font croire que le parti conservateur s'enlève dans un bourbier dont il ne sortira jamais.

Préconiser l'Empire avant tout, le gouvernement d'union, l'effort de guerre en sens unique, c'est faire autant d'erreurs qui peuvent être fatales à un parti politique au Canada.

Pratiques superstitieuses

(Communiqué de Son Eminence le Cardinal Villeneuve à la Semaine Religieuse de Québec)

Des catholiques eux-mêmes paraissent ignorer la gravité de certaines pratiques superstitieuses, comme non seulement de la magie noire, c'est-à-dire l'art de faire des choses merveilleuses par l'invocation du démon, ou du maléfice, l'art de nuire aux hommes ou aux animaux par quelque pouvoir occulte, mais encore de l'observation des signes, qui fait voir en des choses indifférentes le présage ou la cause de quelque bien ou de quelque mal prochain. Tous ces actes vont contre le premier commandement du Décalogue, qui ordonne d'adorer Dieu seul, et de ne point par suite attribuer à d'autres causes des effets qui ne peuvent appartenir qu'à Dieu, comme de guérir miraculeusement les malades, de connaître l'avenir, etc. Aussi l'usage du livre sot et superstitieux intitulé le petit Albert est-il gravement défendu. C'est encore une superstition que de croire qu'il y a des jours en soi heureux ou malheureux, que d'être treize à table est un signe de mort pour l'un des convives dans le cours de l'année. Et d'autres choses semblables.

On ne saurait être excusé de superstition si, sérieusement, on se fait tirer les cartes, on se fait dire la bonne aventure, on consulte les devins et clairvoyants, ou encore si on fait usage de tables tournantes pour savoir les choses secrètes, ou si on a recours à l'hypnotisme ou au magnétisme d'une façon préternaturelle.

A observer les nombreuses petites annonces de clairvoyants, de cartomanciers, de diseurs d'horoscopes et de prétendus guérisseurs, qui paraissent dans certains journaux, il faut reconnaître que même en notre vingtième siècle, les adorateurs des faux dieux et les dupes ne font pas défaut, et qu'ils forment une clientèle de gogos assez nombreuse et payant pour entretenir plusieurs aventuriers.

Donnons pour illustrer nos remarques quelques-unes des formules de réclame visant à exploiter la crédulité des gens :

Madame N., mentaliste de longue expérience, étude approfondie sur les événements de votre destinée — Vous serez éclairé en amour comme en affaires — Etude du miroir hindou — Je mets fin aux peines d'amour, à la gêne et à la timidité. — Mlle B., vous enseignera le secret de vous faire aimer. — P. indique où trouver les objets perdus. — R. a un don naturel pour réunir les séparés. — M. T., le plus fort médium spiritiste, dévoile le présent, le passé, l'avenir, fait réussir en tout.

Il y a aussi — et on doit le dénoncer au nom et de la prudence humaine et de la foi catholique — des clubs de correspondances, des liseuses dans la main, des horoscopes du thé, des cours d'hypnotisme, de magnétisme, de spiritisme, et le reste, et le reste. Nous mettons en garde nos fidèles contre pareilles séductions de supercherie, et les exhortons à protéger à ce sujet leur tête en même temps que leur foi.

Enfin, le Droit canonique fait à l'Evêque un devoir de punir les

Une obscurité complète d'une grande partie de la rive sud du St-Laurent est entrée en vigueur « immédiatement », mercredi soir, conformément à un arrêté ministériel qui a décrété cette mesure.

Cette obscurité s'étend le long de la rive sud depuis l'Isle-Verte, à 40 milles en haut de Rimouski, jusqu'à la côte de la péninsule de Gaspé et tout autour de la baie des Chaleurs jusqu'à Douglstown. La région où l'obscurité est de rigueur s'étend sur une profondeur de 5 milles en gagnant l'intérieur des terres.

Le texte de l'arrêté ministériel spécifie que le ministre de la Marine de guerre, l'hon. Angus-L. Macdonald, a demandé la mise en vigueur de ce décret « parce que la navigation sur les eaux du St-Laurent et aux environs est sujette aux attaques des sous-marins ennemis ». Il mentionne, aussi, « le danger de bombardement pour les régions adjacentes au fleuve et au golfe St-Laurent par ces sous-marins ».

L'arrêté ministériel ne fait aucune mention de la rive nord du fleuve. On présume que l'obscurité de la rive nord a été jugée non nécessaire parce que les régions habitées sont peuplées par une population moins dense et parce que la largeur du fleuve dans le territoire affecté rend la rive nord virtuellement, et à certains moments, complètement invisible du chenal de la navigation.

Le fleuve a de 15 à 20 milles de large à l'Isle-Verte et va constamment en s'élargissant vers le golfe.

L'arrêté ministériel décrète que l'obscurité devra s'appliquer entre le coucher et le lever du soleil. Il interdit l'usage des enseignes lumineuses, l'illumination des rues et oblige les résidents à obscurcir leurs fenêtres afin d'empêcher l'illumination intérieure d'être visible à l'extérieur. Il est prescrit « qu'aucune illumination, intérieure ou extérieure, ne devra être employée si elle est visible des eaux du fleuve ou du golfe St-Laurent ».

L'arrêté ministériel ajoute « qu'on ne devra utiliser aucun véhicule dont les lumières pourraient être vues du fleuve ou du golfe St-Laurent, à moins que ces lumières soient si voilées qu'elles ne puissent être vues du St-Laurent ». Les règlements ne s'appliquent pas, toutefois, à « toute lumière essentielle à la navigation aérienne ou fluviale ou à tout signal lumineux employé par les chemins de fer. Il est bien spécifié que le décret affecte non seulement la population civile mais aussi les services de la marine, de l'armée et de l'aviation.

A Ottawa, l'hon. R.-J. Manion, directeur du service des précautions contre les raids aériens, a déclaré que le premier ministre Adélard Godbout, de la province de Québec, a été consulté et a offert toute la coopération du gouvernement provincial et du comité de protection civile de la province pour renseigner les résidents « sur les méthodes les plus efficaces et les plus commodes d'observer les nouveaux règlements ».

UN NOUVEAU GROUPE DE REVOLUTIONNAIRES ESPAGNOLS EST CAPTURE EN FRANCE

VICHY.—(BUP)—La police française a annoncé la capture d'une bande de terroristes communistes à Nantes avec l'arrestation de 144 personnes dont 42 sont des réfugiés politiques espagnols ou des soldats de l'ancienne brigade internationale qui pénétrèrent au pays avec la permission du gouvernement du Front Populaire.

Ces espagnols sont accusés d'avoir formé une société secrète espagnole, laquelle aurait commis des crimes politiques. La police dit que cette société avait une école de criminels et que ses élèves ont exécuté nombre d'assassinats, d'attaques et d'actes de sabotage. Plusieurs des inculpés sont recherchés par le gouvernement de l'Espagne pour des assassinats de religieux et de catholiques lors de la révolution espagnole.

Au cours des opérations de police, disent les autorités, un Espagnol attaqua la police avec un rasoir; il fut tué à coups de revolver après avoir blessé un agent.

superstitieux selon la gravité des superstitions exercées (canon 2323), mais nous gardons l'espérance de n'avoir pas dans notre diocèse à appliquer les peines canoniques pour que soit enrayée cette recrudescence de superstition observée en certains milieux.

† J.-M. Rodrigue Cardinal VILLENEUVE, o.m.i., Archevêque de Québec.

Québec, ce 21 septembre 1942.

"Petits poèmes domestiques"

Par Mme Alberte Langlais-Campagna.—Editions Fides.—Illustré de 36 photos hors-texte de Ric. Préface de Richard Thivierge, o.f.m.—Volume de 313 pages.—Prix: l'exemplaire, \$1.—Chez l'auteur, à Bonaventure, ou aux Editions Fides, 3425, rue St-Denis, Montréal.

PREFACE

« Petits Poèmes Domestiques » nous raconte ingénument le bonheur d'une famille heureuse, et quelle famille !...

L'auteur est une maman, mais quelle maman !... Courageuse, habile, aimante et dévouée. En plus, pour me servir d'une expression pleine de pittoresque, c'est une maman qui n'a pas été faite par l'homme mais par Dieu et sa charité. La famille dont elle chante les petites et grandes joies a été conquise, un peu comme ces terres riches et fertiles que le dévouement et l'art font parfois surgir dans les déserts les plus arides. La famille de cette maman est faite de quatre enfants adoptifs.

On connaît des mères qui ont chanté les joies et les gloires de leur maternité; c'est nous semblait-il, la première fois qu'une mère d'enfants adoptifs nous chante le bonheur d'un rêve conquis sur le désert et l'égoïsme d'une existence bourgeoise.

Le ravissement d'une mère qui n'avait pas d'enfants et qui a quand même formé autour d'elle et de son époux une famille aimée et heureuse, tel est le thème de ce livre. Louis, Dominique, Michelle et Jean doivent remercier le bon Dieu chaque jour de cette grande faveur qu'il leur a faite d'un foyer. Après Dieu, c'est au dévouement de leurs parents adoptifs qu'ils doivent leur bonheur.

quotidien. Plus tard, quel plaisir n'auront-ils pas à relire ces petits poèmes qui leur rappelleront la montée de leur vie qui s'annonçait, pour eux, si ardue. Ils trouveront là plus qu'un talisman, une force et un réconfort aux moments pénibles de leur ascension.

Il est permis aussi de croire que ce livre fera du bien à toutes les mamans — et sont-elles si rares ? — qui voient dans leurs enfants un fardeau trop lourd pour leurs épaules de femmes modernes. Elles trouveront dans la lecture de ces poèmes, écrits sans prétention, le secret du bonheur qu'elles ont vainement cherché partout ailleurs.

Les bonnes et courageuses mamans, qui aiment leur tâche, reconnaîtront dans ce livre l'expression la plus pure de leur amour maternel, si fort et si vivace qu'il sait trouver à se donner malgré toutes les vicissitudes.

L'auteur a demandé à RIC les illustrations qui accompagnent les poèmes. RIC, qui a toujours aimé les petites frimousses roses des enfants, a goûté un double plaisir dans la famille de l'auteur : en plus de capter au vol ces expressions d'enfants intelligents et déliés, il a vu de près le bonheur d'une famille dont la trame fut d'abord tissée par la charité et qui a su s'épanouir en une riche floraison de joie comme beaucoup de familles formées par les liens du sang n'en connaissent jamais.

Nous saluons à l'auteur la plus large diffusion de PETITS POÈMES DOMESTIQUES : ils sont un charme et un apostolat.

Richard THIVIERGE, o.f.m.,
Directeur de « La Famille »
— L'Éducateur ».

Funérailles de Madame Hubert

Une foule nombreuse assiste aux obsèques de l'épouse de l'inspecteur régional des écoles. — Présence de Son Excellence Mgr Georges Courchesne. — Le Rév. Père Adèle Hubert officie.

Un beau témoignage de sympathie a été rendu, samedi dernier, à l'inspecteur des écoles de la division du Golfe, à l'occasion des funérailles de son épouse, qui ont eu lieu à la cathédrale de Rimouski.

M. le curé Charles-Eugène Parent fit la levée du corps. La messe fut célébrée par le Rév. Père A. Hubert, eudiste, professeur au Collège de la Pointe-de-l'Eglise, N.-E., et beau-frère de la défunte, assisté de MM. les vicaires Patrie Gallant et Maurice Chouinard.

Assistèrent au chœur Son Excellence Mgr Courchesne, accompagné de son cérémoniaire, M. l'abbé Paul-Emile Ouellet, diacre; M. l'abbé Chs-Eug. Parent, curé; M. le chanoine Georges Dionne, supérieur du Séminaire; MM. les abbés Ls-David D'Auteuil, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Emile Sirois, professeur à l'Ecole des Arts et Métiers; Alphonse Belzile, principal de l'Ecole Normale de Mont-Joli; Jean-Bte Gauvin, dir. spir. du Grand Séminaire; Fortunat Gagnon, dir. spir. du Petit Séminaire; A.-A. De Champlain, aumônier des Scouts catholiques; Raoul Thibault, dir. du Petit Séminaire; Charles Marin, dir. de l'Harmonie Ste-Cécile; Gustave St-Pierre, Hilaire Demeule, J.-Bte Caron, Donat Croussel, Philippe St-Laurent, Jean-Chs Beaulieu, Pierre Bélanger, Georges Beaulieu, Thomas Sirois, professeurs au séminaire; et le Rév. Frère Eugène, dir. de l'Académie Commerciale des RR. FF. du Sacré-Coeur.

Le chœur de chant du Séminaire, sous la direction de M. l'abbé Raoul Roy, fit les frais du chant. M. le chanoine Alphonse Fortin, organiste à la Cathédrale, était à la console de l'orgue. Dans la nef, assistaient de nombreux parents de la défunte dont son époux M. Paul Hubert; ses enfants, Mlle Odile et MM.

Jean et Rodrigue Hubert; son père M. Samuel Turbide, de Miramichi, N.-B.; une sœur, Mme Edmour Thériault, de Miramichi; son beau-frère et sa belle-sœur, M. et Mme Ephrem Hubert, d'Edmundston; Mlle Clotilde et Béatrice Hubert, ses belles-sœurs; un neveu, M. Norbert Thériault, de Miramichi; et plusieurs cousins et cousines dont M. et Mme Alphonse Guimont, de Rimouski.

Notons aussi la présence du maire de la Ville, Me Paul-Emile Gagnon, C.R., de MM. les échevins Elzéar Côté et Gédéon Roy; du magistrat Antonio Couillard, de MM. Alphonse Garon, avocat, Marc-André Fillon, notaire, Lucien Sasseville, protonotaire, Adéodat Lavoie, gérant du Poste CJBK, Georges D'Auteuil, secrétaire de la Ville, Henri-E. Lavoie, insp. d'écoles, Wilfrid Mercier, Jos.-D. Michaud, professeurs, de Rimouski; MM. Charles Lever, de St-Anne des Monts, Lucien Gagnon, de Matane, Chs-Eug. Bélanger, de Mont-Joli, Sylvio Martin et Ls-de-Gonzague Belzile, agronomes, Ernest Poitras, L.-A. Marcoux, de la Banque Can. Nat., Gérard Legaré, Aimé Bellemare, représentant de la Maison H.-G. Lepage, P.-E. Frenette, C.-A. Beaulieu, Geo. Masson, Gaston Bélanger, J.-Bte Larivière, Henri Jacob, Robert Dessureault, Gérard Huppé, F.-X. Legaré, Origène Janelle, Pierre Bélanger, la plupart avec leurs épouses; Mmes Horace Canuel, Antoine Michaud, Adélard Martin, Xavier Lévesque et des centaines d'autres citoyens de la ville et des environs.

Les élèves des RR. SS. du St-Rosaire, de la Charité, du Séminaire et du Collège des Frères du Sacré-Coeur étaient aussi du nombre de ces nombreux parents et amis venus de toutes parts rendre ce pieux hommage à la mémoire de l'épouse de M. l'inspecteur régional des écoles.

Portaient le cercueil MM. Alphonse Guimont, Wilfrid Mercier, Georges D'Auteuil, Charles-Eug. Bélanger, Charles Lever et Lucien Gagnon. Mesdames Wilfrid Mercier, Henri-E. Lavoie, Georges D'Auteuil et Arsène Canuel tenaient les coins du drap mortuaire.

M. Bertrand Amyot agissait comme placier. Le Rév. Père A. Hubert bénit la tombe et récita les prières d'usage, au cimetière de Rimouski où fut faite l'inhumation. Madame Hubert (née Isabelle

L'EGALITE DES SALAIRES ENTRE LES OUVRIERS DES DEUX SEXES EST EN VIGUEUR

OTTAWA.—(BUP)—Le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, à la suite de certaines représentations, a déclaré que la politique du même salaire pour un travail identique était en vigueur au pays depuis le 15 juillet dernier.

« L'égalité des salaires pour les hommes et les femmes qui font le même travail est en vigueur depuis sept semaines en vertu d'une décision du Conseil national du Travail », a dit M. Mitchell. « Les hommes et les femmes faisant le même travail, avec égale capacité, reçoivent le même salaire. On paie d'après le travail et non d'après la personne qui le fait. A ce sujet une série de catégories a été établie. Ainsi, par exemple, les préposés à la tenue des livres de comptabilité sont classés en deux groupes; un groupe reçoit de \$120 à \$135 par mois et un autre de \$135 à \$150 ».

LA MENTHE SE CULTIVE MAINTENANT DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

QUEBEC.—(BUP)—On n'ignore pas que la province de Québec est au premier rang des recherches agronomiques en ce pays et que ses chercheurs formés par l'Institut Botanique et ses grandes écoles d'agriculture vont à grand pas sur le chemin de la découverte. Voici maintenant que grâce aux efforts poursuivis depuis quelques années avec l'appui de l'hon. M. Godbout, ministre de l'Agriculture, les travaux du service de l'horticulture viennent de placer définitivement la province de Québec au nombre des régions productrices de la menthe. Les expériences agricoles sont évidemment plus longues que les autres expériences scientifiques, car en agriculture il faut compter avec le cycle des saisons, mais chez nous le persévérant labeur de nos techniciens est plus qu'ailleurs couronné de succès.

Une petite distillerie a été installée pour traiter notre première récolte de menthe. L'an prochain, de plus grandes étendues seront mises en culture et d'autres distilleries établies en plusieurs endroits de la province pour traiter cette plante, qui a son emploi en médecine, en confiserie et dans la fabrication des liqueurs. Avant la guerre, le Canada importait la menthe de l'étranger.

LE SOMMET DE L'IMPOT

SUDBURY, Ontario.—(BUP)—Le ministre du Revenu national, colonel Colin W. Gibson, a déclaré récemment ici que les impôts au Canada ont maintenant atteint un niveau qui représente tout ce que les gens peuvent payer, de l'avis même du gouvernement. C'est pourquoi le gouvernement se propose de défrayer la moitié de ses dépenses avec le produit de l'impôt et l'autre moitié au moyen d'emprunts.

Turbide) laisse pour pleurer sa perte, outre son mari, son père M. Samuel Turbide, de Miramichi, N.-B.; ses enfants, Jean, Rodrigue et Odile Hubert; ses sœurs Mmes Edmour Thériault (Céline), de Miramichi, et Edouard Gallant (Eva), de Lewiston; sa belle-mère Mme Jean Hubert; ses beaux-frères MM. Anthime, Ovide Hubert, des îles de la Madeleine, Marc Hubert, d'Arvida, le magistrat Ephrem Hubert, d'Edmundston, et le Rév. Père Adèle Hubert, eudiste.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Antoine Michaud, 64 rue Rouleau, Rimouski. A la famille en deuil, nous réitérons l'expression de nos très sincères condoléances.

Vous ne vous contenterez plus jamais d'autre chose quand vous aurez vu la

BLANCHEUR RINSO

LE MEILLEUR POUR TOUT LE LAVAGE

REND LE LINGE ULTRA-BLANC



LE GENIEVRE A DOUBLE ACTION

le Gin de KUYPER

La véritable saveur de Hollande fait du Gin de Kuyper le Gin-Genièvre qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 ONCES,	\$1.15
26 ONCES,	\$2.70
40 ONCES,	\$3.90

Distributeur exclusif de Québec pour la province de Québec, de John de Kuyper & Son, Rotterdam, Hollande, 343 PR.

MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

N.-D. DU SACRE-COEUR

Les Quarante-Heures.—Les Quarante-Heures, qui ont eu lieu du 20 au 22 septembre, ont mis toute la paroisse en liesse. L'éloquence du prédicateur, la ferveur et le nombre des assistants, la beauté du chant et de la musique, l'éclat des tentures et leur harmonie avec les teintes des multiples fleurs firent de cette solennité eucharistique un véritable triomphe à Jésus-Hostie. Plusieurs prêtres du Séminaire et des paroisses environnantes vinrent prêter leur concours à M. le curé: MM. les abbés April, Parent, Lebrun, Beaulieu, Côté, D'Astous, Lebel, Gallant, Ancil, Roy et Beauchemin.

Notes locales.—M. le curé d'Auteuil, MM. Honoré Dionne, Joseph Michaud, Antonio Parent et Jean-Marc Langis ont assisté aux congrès de l'U.C.C. à St-Jean-de-Dieu et à Matane.

M. et Mme Jos. Leclerc et leur famille, MM. J.-Adelme Theriault et Maurice Ouellet, de Rimouski, ont visité Mme Henri Roy.

Mlle Georgianna Pineau est retournée à Montréal.

M. Désiré Rioux, de Trois-Pistoles, a visité chez M. Joseph Dastous.

Mme Emile Nicole, de Bic, a visité M. Le-Philippe Pineau. M. Oscar Heppell, de Capoussac, a visité chez M. Roméo Pineau et Mlle Maria et Bernadette Bélanger.

Mme Aimé Côté est retournée à Hartford, Conn.

M. et Mme Tardif, de Mont-Réal, ont visité chez M. Dolor Dorval.

M. Gérard Rouleau, de Rimouski, a visité chez M. J.-B. Rouleau.

Mlle Gaby Perusse est allée à St-Anaclet et à St-Fabien.

Mlle Alice Roy est partie pour Montréal.

Mlle Bernadette Parent est allée à Bic et à St-Fabien.

Mme Ernest Côté est retournée à Montréal.

MM. Hormidas, Charles et Jean-Marc Langis, Camille Michaud et Mme Michaud et Mlle Jeanne d'Arc Langis ont assisté au mariage Pineau-Langis, à Bic.

Mme Joseph Pineau est retournée à Montréal.

M. et Mme Louis Lafresnaye, de Rivière-du-Loup, ont visité chez M. Arthur Dorval.

L'ERE DE L'AMERIQUE COMMENCE

SOUTHAMPTON, N.-Y.—(BUP)—Un éminent sociologue, M. Nicholas Murray Butler, président de l'université Columbia, de New-York, a déclaré récemment que, 450 ans après sa découverte par Christophe Colomb, notre continent était devenu le centre de gravité du monde intellectuel, économique et politique.

«L'ère de l'Amérique commence», a-t-il dit aux étudiants de la célèbre université lors de l'ouverture de la nouvelle année universitaire, et il a ajouté: «quel que soit le résultat du présent conflit, la face de l'Europe et du monde en sera complètement changée. La communauté des nations britanniques va se décentraliser et, pour tout dire, l'Europe moderne va vers sa fin».

MOINS DE VETEMENTS POUR LES BRITANNIQUES

LONDRES.—(BUP)—Le président du Board of Trade, M. Hugh Dalton, a annoncé que la population devra se contenter de moins de vêtements à cause des pertes subies en mer. Les autorités ont réduit la valeur des coupons de rationnement et la Grande-Bretagne est à la veille de devenir un pays où les gens vont nu-tête.

Depuis mars dernier, les pertes maritimes ont été très lourdes, a expliqué M. Dalton, de sorte que les importations devront être limitées dans une large mesure pendant un certain temps.

De la façon que vont les choses, les Anglais ne sont pas certains qu'au mois d'août 1943, date à laquelle expirent les carnets actuels de rationnement, ces coupons seront renouvelés. On espère quand même qu'il ne sera pas nécessaire d'en arriver là.

UNE GRANDE IMMIGRATION AU CANADA N'EST PLUS POSSIBLE

TORONTO.—(BUP)—Le professeur Watson Kirkconnell, de l'université McMaster, dans une conférence aux anciens élèves du Wycliffe College, a dit qu'une vaste immigration de Grande-Bretagne au Canada, comme certains la préconisent pour après la guerre, est impraticable tant au point de vue économique que du point de vue des espaces habitables.

«Les économistes renseignés, ceux qui ont étudié à fond ce sujet, sont d'accord pour dire que le Canada est déjà saturé au point de vue économique», a dit le professeur Kirkconnell. «Il est temps que les gens comme aussi ceux d'Europe et d'Asie apprennent, s'ils ne le savent pas encore, que c'est une fausseté que de représenter le Canada comme un pays trop peu peuplé». Le conférencier a montré, en terminant, que 10 pour cent seulement de la superficie du Canada pourrait servir à l'établissement des populations.

IL FAUT REDUIRE LA CONSOMMATION DE L'ALCOOL

OTTAWA.—(BUP)—Le gouvernement fédéral a nommé une commission qui étudiera les moyens à prendre pour diminuer dans le pays la vente des liqueurs alcooliques. Les honorables MM. Thorson, Crerar, Isley, Gibson, Mulock et Michaud, ministres du Cabinet, en feront partie. D'après un rapport fait à la chambre de Commerce, il s'est vendu pour plus de \$250 millions de spiritueux au pays l'an dernier.

Le nouveau comité, de concert avec les diverses organisations de tempérance du pays et les chefs des différentes dénominations religieuses, veut prendre les moyens nécessaires pour réduire d'un tiers et même de moitié, si possible, la consommation des liqueurs alcooliques au Canada.

A Belleville, récemment, le premier ministre King a déclaré à une délégation du Conseil général de l'United Church que le gouvernement prenait bonne note de toutes les suggestions destinées à réduire la consommation de l'alcool. Le premier ministre indiquera bientôt une campagne faite en ce sens auprès du peuple canadien.

LES SYNDICATS OUVRIERS ANGLAIS TRIOMPHANT DE L'INFLUENCE COMMUNISTE S'EN REMETTENT AUX CHEFS MILITAIRES POUR L'OUVERTURE DU SECOND FRONT

BLACKPOOL, Angleterre.—(BUP)—Le récent congrès des Trade-Unions (syndicats ouvriers) a rejeté par un vote de 3.584.000 à 1.526.000 voix une résolution en faveur de l'ouverture immédiate d'un second front pour venir en aide à l'Union soviétique et approuvé une résolution affirmant que l'ouverture d'un autre front doit être laissée aux autorités compétentes.

La demande en faveur d'un second front a été présentée par Jack Tanner. Il a prétendu que des éléments puissants en Grande-Bretagne «n'aiment pas la Russie comme alliée». Il a cité lady Astor comme membre de ce groupe.

M. George Gibson a cependant exprimé l'opinion officielle du congrès en déclarant: «Vous ne pouvez ouvrir un second front en écrivant avec un bâton de craie sur le trottoir». (Un moyen de la propagande communiste).

Sir Walter Chirine a fait sensation au congrès en révélant que le gouvernement est intervenu dans la controverse soulevée par l'affiliation du congrès de l'union des métiers à la Fédération américaine du travail.

Le secrétaire général du Congrès des Syndicats (Trades-Union Congress) a déclaré que le ministre britannique avait conseillé l'ajournement d'une assemblée du comité syndical anglo-américain.

La polémique a éclaté à l'assemblée du Congrès des Syndicats quand on a dit que le comité syndical anglo-américain comprend l'American Federation of Labor, «hostile à la Russie», mais exclu le «Committee for Industrial Organization» et les syndicats ferroviaires.

LES ETATS-UNIS ORGANISENT UNE IMMENSE ARMÉE DE TRAVAILLEURS

WASHINGTON.—Une armée de travailleurs qui sera la plus considérable qui fut jamais dans le monde entier est en formation aux Etats-Unis, pour combattre les puissances d'agression et d'oppression de l'Axe.

«Tous les Américains ont un rôle à tenir dans cette guerre totale», rappelait récemment Paul V. McNutt, président de la Commission de la main-d'œuvre aux Etats-Unis. Un homme par trois, entre les âges de 20 à 65 ans, est dans l'armée en uniforme ou dans l'armée des travailleurs, produisant des armes à feu, des approvisionnements ou contribuant à transporter des produits vers les fronts de nos alliés. Et vers Noël, un homme par deux sera dans la guerre.

Selon la Commission de la main-d'œuvre, qui fut établie pour organiser effectivement la mobilisation et l'utilisation de la main-d'œuvre américaine, le nombre des membres de l'armée du front et de l'armée de l'arrière, s'élève à 55.000.000 environ, le plus élevé qui fut jamais. Plus de 2.000.000 de ces membres sont déjà dans les forces armées. Et environ 9.500.000 font partie de l'armée de l'arrière en cultivant, dans les fermes, le printemps dernier, les choses essentielles aux forces militaires. Le nombre potentiel des membres de l'armée de l'arrière, en comptant les femmes et les jeunes gens qui ne sont pas encore d'âge militaire, peut s'élever de 70.000.000 à 75.000.000.

Cet énorme nombre de travailleurs s'efforcent de fournir aux forces armées des Etats-Unis ce qui existe de mieux en avions, chars d'assaut, canons et vaisseaux, et d'en produire en plus grande quantité possible. Ils produisent également des armements et des approvisionnements pour toutes les nations unies.

L'expansion de l'industrie de guerre aux Etats-Unis va bon train. On prévoit que de janvier 1942 à janvier 1944, la main-d'œuvre des chantiers maritimes va à peu près se tripler. Il va en être ainsi dans le domaine de la distribution des produits destinés aux armées. Les manufactures d'aéronefs vont employer quatre fois plus de travailleurs en 1944 qu'elles n'en employaient en 1942.

Le Président Roosevelt, par ordonnance, a déclaré que les hommes et les femmes qui travaillent dans l'industrie de guerre sont des soldats et des combattants. Ils ont le droit de porter des uniformes, des insignes, des médailles et des décorations. Ils ont le droit de participer à des cérémonies de guerre. Ils ont le droit de recevoir des récompenses. Ils ont le droit de mourir pour leur pays.

LE POINT DE VUE OFFICIEL DE LA QUESTION JUIVE EN FRANCE

VICHY.—(BUP)—Un personnage autorisé a fait la déclaration suivante aux journalistes étrangers au sujet de la question juive en France:

«Rien ni personne ne pourra nous empêcher de suivre notre politique de purger la France des Juifs expatriés et indésirables. C'est une simple question de purification de la France, des Juifs étrangers inassimilables, qui font fonctionner la bourse noire et montent des campagnes contre le chef de l'Etat, en faveur de de Gaulle. Un jour, si nous les laissons agir, nous pourrions être sûrs de les trouver à la tête des colonnes émeutières. Il ne s'agit pas de persécution ni d'expulsion des Juifs qui sont citoyens français».

On a révélé qu'on abandonnerait la politique de séparer les enfants de leurs parents et que tous seront déportés dans les pays où ils sont venus, même les enfants Juifs nés en France s'ils veulent suivre leurs parents.

«Nous traversons des jours troublés et la France ne peut pas prendre le risque de garder au pays ceux qui ont semé le désordre. Nous voulons que les enfants Juifs demeurent avec leurs parents, mais nous voulons aussi que les Juifs étrangers, arrivés en France depuis 1936, retournent dans les pays d'Europe qu'ils habitaient avant la guerre».

IL FAUT DES MILLIERS DE BUCHERONS POUR LA COUPE DU BOIS

OTTAWA.—(BUP)—Le Conseil national selectu lancera bientôt un appel à la population afin de trouver 100.000 hommes pour travailler dans les chantiers forestiers; on veut porter à 122.000 le nombre des travailleurs de la forêt. M. Elliott-M. Little, directeur du service, a l'intention d'écrire à chaque cultivateur et de faire une campagne de publicité dans les journaux. On veut obtenir cette main-d'œuvre chez les cultivateurs en particulier. A la fin de ce mois, il faudra qu'il y ait 64.000 hommes au travail dans les chantiers de bois de construction et de bois de pulpe; ce nombre devra être augmenté de 30.000 le mois prochain et de 27 en novembre.

Jamais jusqu'ici le pays n'a requis les services d'un aussi grand nombre d'hommes en si peu de temps et la situation est quelque peu délicate, car il ne faut pas que l'agriculture souffre de cet embauchage en masse dans l'industrie forestière.

L'œuvre de guerre par les Etats-Unis, surtout dans les chantiers maritimes, les arsenaux de l'armée de terre et des airs, va peut-être alors être augmentée jusqu'à 1.000.000 et même 10.000.000 d'hommes.

Un programme de production, d'une telle envergure n'a jamais été entrepris jusqu'ici dans l'hémisphère occidental. L'ajustement national à un tel programme, constitue une immense tâche. La Commission de la main-d'œuvre de guerre fait remarquer que «cette production est plus importante que celle d'Hitler et qu'elle doit être accomplie en moins de temps qu'il prendrait à l'ennemi, car l'entreprise comporte la défense et la sauvegarde de notre vie démocratique avec tout ce qu'elle comporte. Nous allons l'accomplir cette tâche, non parce que quelqu'un l'a commandée, mais pour vaincre les Nazis et les Jappons».

Le Président Roosevelt, par ordonnance, a déclaré que les hommes et les femmes qui travaillent dans l'industrie de guerre sont des soldats et des combattants. Ils ont le droit de porter des uniformes, des insignes, des médailles et des décorations. Ils ont le droit de participer à des cérémonies de guerre. Ils ont le droit de recevoir des récompenses. Ils ont le droit de mourir pour leur pays.

Les non-citoyens peuvent être employés aux travaux de guerre qui ne sont pas secrets ou réservés quant à la main-d'œuvre. Et même dans ce cas, les non-citoyens peuvent obtenir un permis d'emploi en s'adressant au département de la guerre ou de la marine. Les manufactures d'aéronefs vont employer un grand nombre de femmes qui seront qualifiées pour les tâches qui les y attendent.

LES OCCUPANTS DISENT AUX FRANÇAIS QUOI FAIRE EN CAS D'INVASION

VICHY.—(BUP)—Les autorités d'occupation en France ont placé des affiches dans tous les villages, situés en deça de dix milles de la côte, informant la population des mesures à prendre en cas d'une tentative de débarquement allié, de raid de commandos ou d'expédition du même genre.

BRAVURE D'UN AVIATEUR CANADIEN-FRANÇAIS

LE CAIRE.—(BUP)—Le sergent W. Bêlec, un Canadien français originaire de Timmins, Ontario, Canada, est un aviateur audacieux. Attaqué par trois «Messerschmitt 109 S», il fonda sur un des trois en faisant donner ses mitrailleuses. L'ennemi semblait atteindre, mais... laissons parler l'aviateur canadien.

«Je pensais l'avoir atteint d'aplomb mais soudain je le vis se retourner vers moi. Je prévis qu'une collision allait se produire. Alors je fis marcher mon moteur à pleine vitesse et je terminai les yeux».

Une aile de l'avion du Canadien français fut complètement arrachée sous le choc et Bêlec fut lancé hors bord. Il ne perdit pas son sang-froid et ouvrit son parachute pendant que le reste de son appareil tombait en spirale dans le vide. Notre homme est sain et sauf.

IL Y AURA DES CHANGEMENTS REVOLUTIONNAIRES DANS LE DOMAINE DE LA RADIOPHONIE APRES LA GUERRE

VANCOUVER.—(BUP)—Au cours d'une causerie devant le Board of Trade de cette ville, M. Glenn Bannerman, président de l'Association des compagnies d'appareils radiophoniques, a prédit des changements révolutionnaires dans la radio après la guerre.

La technique sera entièrement nouvelle. Les nouvelles inventions sont actuellement en usage par l'armée mais le plus grand secret les entoure. Après la guerre cependant, la population entière pourra en profiter.

UNE CRISE AIGUE DE LA MAIN-D'OEUVRE EN GRANDE-BRETAGNE

La production de guerre britannique approche de son maximum et le gouvernement pousse à fond la mobilisation

LONDRES.—(BUP)—La production de guerre approche de son maximum et la nécessité d'une plus abondante main-d'œuvre se fait sentir d'une façon aigüe en Grande-Bretagne. Devant la situation, le ministre du Travail, Ernest Bevin, a donné ordre aux 1.200 commissions qui travaillent sous ses ordres, de scruter les listes d'enregistrement national pour trouver les hommes de 18 à 50 ans et les femmes de 18 à 40 ans pouvant être conscrits pour quelque travail utile à la poursuite de la guerre. Les hommes de 18 à 40 ans seraient, en autant que possible et selon leurs catégories médicales, conscrits pour le service militaire. Les autres, ceux de 41 à 50, seront conscrits pour des travaux de guerre essentiels. Les femmes seraient forcées d'entrer dans les services auxiliaires ou dans l'industrie de guerre.

Actuellement, 22.500.000 hommes, femmes et jeunes gens, âgés de 14 à 65 ans, sont mobilisés dans les forces armées, la défense civile ou l'industrie. C'est 67 pour cent des 33.000.000 de Britanniques de ces âges.

Un des premiers effets des décisions de M. Bevin serait une vaste annulation des délais accordés pour les services militaires. Les femmes de soldats sans enfant seraient elles-mêmes conscrites dans les forces auxiliaires.

Des chiffres officiels font voir que 6.300.000 hommes travaillent en Grande-Bretagne dans des industries ou occupent des situations essentielles. Mais on pense qu'un grand nombre pourraient être placés dans l'armée grâce aux nouveaux moyens de trouver de la main-d'œuvre. On estime qu'il y a actuellement 5.250.000 hommes dans les forces armées britanniques, dont 2.000.000 dans l'armée, 1.000.000 dans l'aviation, 500.000 dans la marine de guerre, et 1.750.000 dans la Home Guard.

IMPOSSIBLE

N'EST PAS FRANÇAIS!



Le vendeur du Troisième Emprunt de la Victoire représente le Pays. Accueillez-le comme un ami. Pour épargner son temps, à une époque où il est extrêmement occupé, fixez dès maintenant le montant que vous prêterez au Canada. Achetez des Obligations à la limite de vos moyens.

C'EST nous, les civils, qui tenons entre nos mains le sort de la patrie. La bravoure de nos combattants serait vaine sans le secours des armes que nous seuls pouvons leur assurer. Le Canada demande à ses enfants de lui prêter leur épargne, de se serrer la ceinture, de vivre une vie frugale. Ce sera dur? Sans doute. Mais non pas impossible. Impossible n'est pas français!

Pensons-y bien. L'heure n'est plus aux demi-mesures. Il faut vaincre ou périr. Nous qui avons conquis tant de libertés, n'avons-nous pas dans la guerre un enjeu formidable?

Cette guerre, il faut le comprendre, ne se terminera par la victoire ou la défaite. Pas de solution moyenne entre l'une et l'autre. Ceux qui sortiront vaincus de ce combat mortel y auront tout laissé, tout perdu.

Songez à ce que nous coûterait la défaite! Vous comprendrez pourquoi rien n'importe plus que la victoire. Évidemment, les nouvelles ne sont pas toujours bonnes; mais elles n'étaient pas meilleures en 1917, après trois ans de guerre. Pourtant, nous avons gagné. Nous avons gagné parce que nous avons tenu, au travers des sacrifices et des larmes, alors que l'ennemi a lâché aux premiers grands revers.

Il faut tenir, et tenir à tout prix! Des milliers de nos compatriotes ont déjà tout donné à la Patrie. Prêter son argent à intérêts, acheter une hypothèque sur les richesses et le crédit de la nation, qui prétendra que c'est un sacrifice?

Les Obligations de la Victoire, tout comme vos billets de banque, sont garanties par les richesses et le crédit du Canada. Or, rien n'égale la signature du Pays au bas d'une reconnaissance de dette. Les Obligations de la Victoire vous rapportent de bons intérêts, servent de gage à vos emprunts et, en cas de besoin, se négocient le plus facilement du monde.

PRÊTEZ DONC AU PAYS

PLUS RIEN N'IMPORTE, SAUF LA VICTOIRE

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE.

STE-LUCE

Mariage.—Le 19 septembre, M. Paul Braun, fils de M. et Mme Camille Braun, de la paroisse de l'Immaculée-Conception, Montréal, conduisait à l'autel Mlle Irene Desrosiers, fille de M. et Mme Ferdinand Desrosiers. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J.-B. Desrosiers, frère de la mariée. Pour la circonstance, l'église était décorée de jolies plantes naturelles, glaieuls, chrysanthèmes. Au bas choeur, il y avait une magnifique parure nuptiale. M. F. Desrosiers accompagnait la mariée. M. C. Braun servait de témoin à son fils.

Après la cérémonie religieuse il y eut réception à l'hôtel des Peupliers. Les nouveaux mariés sont partis pour Montréal, où ils demeureront.

Étaient de passage chez M. Desrosiers, à cette occasion, M. et Mme C. Braun, MM. et Mmes Jean Pocote et Paul Pichette, de Montréal, le Dr et Mme A.-A. Desrosiers, de St-Pascal, M. A. Desrosiers, Mme A. Desrosiers, Mlle H. Desrosiers, Mlle Laurette et de Berthe Dionne, M. A. Dionne, etc.

Religieuses en visite.—Les Révérendes SS. Ste-Georgette et Ste-Jeanne de Nancy, de la Communauté des Servantes de Jésus-Marie, de Nazareth, ont fait la visite de la paroisse dans l'intérêt de leur communauté. Tous ont été heureux de les accueillir et de leur faire une généreuse offrande.

Divers.—Mme Ls-de-Gonzague Lavoie est actuellement à Sydney, au chevet de son fils Jean, de la marine marchande, hospitalisé à l'hôpital des Marins.

M. et Mme J. Desormeaux sont retournés à Montréal après avoir passé l'été en visite chez leur fille Mlle J.-A. Desrosiers.

Mlle G. Desormeaux et MM. Janet étaient de passage à Ste-Luce.

M. A. Tremblay est de retour d'un voyage à Montréal.

M. et Mme A. St-Laurent, de St-Bruno, étaient en visite chez M. A. St-Laurent et autres parents.

SAYABEC

M. et Mme Alph. Desrosiers, de Rivière-du-Loup, ont passé le dimanche chez le Dr Beaulieu.

M. Philippe Joubert est de retour d'un voyage à Montréal et Québec.

Le sergent Thibault, de Québec, est en visite chez son frère M. F. Thibault, directeur du collège.

Chez M. Ant. Rioux en fin de semaine, M. et Mme Bill Blanchard, de Dalhousie, Mlle Cecile Rioux, g.m.g., de Mont-Joli.

Mlle Marie-Anne Bouché est de retour de Montréal, où elle a passé quelques semaines.

Le notaire et Mme J.-B. Perreault visitent actuellement de parents et amis à Montréal, Québec et Deschambault.

SAYABEC

Naissances.—Marie-Jacqueline, fille de M. Adrien Côté, Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Côté.

—Joseph-Gaston, fils de M. Patrice Boudreau, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Caron.

—Ronald, fils de M. Bertrand Smith, Parrain et marraine, M. Antonin Lévesque et Mlle Liliane Côté.

—Jean-Lalande, fils de M. Frs Gagné, Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Gagné.

—Marie-Nicole, fille de M. Wilfrid Leclerc, Parrain et marraine, M. et Mme D. Dastous.

—Marie-Nicole, fille de M. E. mille Côté, Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Pearson.

Mariages.—M. Dominique Dastous a épousé Mlle Ida Otis.

—M. Luc Saucier a épousé Mlle Marie-Anne Loof.

—M. Emile Pelletier a épousé Mlle Gilberte Lebel.

—M. L.-M. Pelletier a épousé Mlle Aurélie St-Pierre. Nos vœux de bonheur.

Va-et-vient.—La famille de M. L.-P. Caron, de Baie-Comeau, est en promenade chez M. Naz. Bouchard.

—Mme Dr A.-A. Desrosiers et sa fille Mlle Thérèse-Yvonne, de St-Pascal, sont en visite chez M. Noël Ross.

—Mlle Rolande et Cécile St-Amand ont fait un voyage à Matapédia dernièrement.

—Mlle Laurette Gauthier, de Québec, passe quelques jours dans sa famille.

—Mlle Louise Parent, de Québec, MM. Maurice et Nicol Parent, d'Arvida, ont passé une huitaine dans leur famille.

—Mme Adélaïde Gauthier, de Lac-au-Saumon, est en visite chez M. Naz. St-Amand.

—Mme Louis Tremblay, de Causapscal, a passé quelques jours chez sa fille Mme P.-E. LePage.

—M. et Mme Lucien Gauthier et leur fils, de Matane, sont venus passer le dimanche à Sayabec.

—M. et Mme Robert Lévesque et leurs enfants nous ont quittés pour aller demeurer à Baie-Comeau.

—M. et Mme Jos. Parent sont allés à Québec à l'occasion du mariage de leur fille Jeannette.

BAIE-DES-SABLES

Samedi le 25 septembre, le professeur et les institutrices religieuses et laïques se rencontrèrent au couvent des Soeurs du Sacrament pour une première réunion du Cercle Pédagogique. Voici le résultat des élections: Présidente, Mlle Eva Canuel; Vice-présidente, Mlle Anna Pineau; Secrétaire, M. le professeur Philippe Morin.

Le programme adopté pour l'année est le suivant:

I. — Méthodologie.— Octobre: Catéchisme. — Novembre: Exercices de pensée et langue. — Décembre: Analyse ou dictée. — Janvier: Lecture et bon langage. — Février: Grammaire. — Mars: Arithmétique. — Avril: Histoire du Canada. — Mai: Géographie. — Juin: Comment récapituler.

II. — Éducation.—Octobre: Qualités professionnelles qui assurent le succès. — Novembre: Nécessité de connaître ses élèves. Pourquoi? Comment s'y prendre? — Décembre: Formation de la conscience. — Janvier: Formation du cœur. — Février: Formation de la volonté. — Mars: Formation à la droiture. — Avril: Formation au patriotisme. — Mai: Formation à la piété. — Juin: Comment donner des convictions.

III. — Étude du Centre et des discussions sur le fonctionnement de l'Action catholique dans les classes.

ST-CLEOPHAS

Les classes sont ouvertes depuis le 2 septembre. Titulaires: école No 1, Mlle Irene Pelletier, de St-Ulric, et Cécile Fournier, de Val-Brillant. No 2, Mlle Madeleine Fournier, de Val-Brillant, et Irene Morin, de St-Cleophas. No 3, Mlle M. Sergerie, de Sayabec. No 4, Mlle M. Caron, de Val-Brillant. No 5, Mlle Augustine Caron, de St-Léandre. No 6, Mlle A. Tremblay, de Sayabec.

Les 21, 22 et 23 septembre, M. l'inspecteur O. Chabot a fait l'examen de toutes les classes et s'est dit plus que satisfait des débuts. Partout, il a trouvé bon esprit et bonne volonté faisant augurer une année de grands progrès.

Du 30 août au 13 septembre, le Rév. Père D. Levack, rédemptoriste, a prêché des retraites aux dames d'abord, puis aux hommes de cette paroisse. Malgré la chaleur et les récoltes qui pressaient, toute la paroisse a suivi avec recueillement tous les exercices.

M. Louis-Philippe Caron a obtenu son exemption du service militaire pour s'installer comme fabricant de fromage à La Rédemption.

En visite au presbytère, MM. et Mmes Aurèle Caron, Aimé Michaud, M. Narcisse Michaud, Mmes Emilie Bouchard, Joseph et François Michaud, Norbert Desrosiers, Mlle Thérèse Bélanger, M. Moïse Desrosiers, de St-Léandre, M. Sylvain Levasseur, de Matane.

Nos vœux de guérison à M. Hector Otis, assez gravement malade.

M. le curé achève la visite paroissiale.

En visite chez Mlle Augustine Caron, Mlle Bibiane Jean, de Sayabec.

Baptême.—Le 31 août, Marie Angeline, enfant d'Alfred Lizotte et de Anna-Marie Pelletier, Parrain, M. Albini Bouillon; marraine, Mme Elmiere Lizotte.

ST-OCTAVE DE METIS

Mariage.—Mercredi, M. Albert LePage, de Ste-Blandine, conduisait à l'autel Mlle Blanche-Yvonne Pelletier, fille de M. et Mme Thomas Pelletier.

Naissance.—M. et Mme Thomas Mignault ont part à leurs parents et amis de la naissance d'un enfant. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lévesque.

Notes locales.—Mlle Eva Desrosiers est partie pour Rivière-du-Loup pour y suivre un cours de garde-malade à l'hôpital St-Joseph.

—M. Hector Fortin est allé à Rimouski, par affaires, au commencement de la semaine.

—Mlle Thérèse Martin est revenue d'une promenade à Amqui, où elle a visité des parents.

—M. Alfred St-Laurent, de St-Arthur, N.-B., a passé le dimanche avec sa famille, ici.

—Mlle Simone Dassyva revenue d'une promenade à Adélme et Matane, où elle a visité ses nombreux parents.

—Mme Eugène Fournier et sa famille sont partis pour Québec où ils résideront.

—M. Téléphore Lévesque, d'Amqui, a passé le dimanche à l'invitation de ses parents M. Alphonse Lévesque, maire, et Mme Lévesque.

—Mme Auguste Boulanger est partie pour Ottawa où elle passe-

ra quelque temps.

—M. Edouard Hudon est revenu d'un court voyage d'affaires à Rimouski.

—Mme Antonia Vignola est allée à Mont-Joli au commencement de la semaine où elle a visité sa fille Noëlle, étudiante au couvent des SS. du St-Rosaire.

—M. Arthur Lévesque est de retour d'un voyage à Ste-Angele.

CABANO

Causerie intéressante.—Notre village a eu le plaisir de recevoir la visite de notre sympathique député au fédéral, M. Jean-François Pouliot, lequel dans une causerie intéressante a fait comprendre à ses électeurs le travail qu'il a accompli depuis que notre pays est en guerre.

Plusieurs d'entre nous n'ignorent les services que ce député a rendus à son comté; celui-ci se dépense sans compter et sans mesurer ses peines et tous sont à même de juger la somme de travail qu'il fournit, tant à son bureau qu'en Chambre. Jamais une lettre ne reste sans réponse et Dieu sait s'il en reçoit, mais ainsi qu'il s'en plaint lui-même beaucoup de travail pourrait lui être épargné si chacun prenait la peine d'étudier les documents qu'il reçoit, avant de formuler des demandes à son député, surtout en ce qui concerne l'appel des recrues. Nous espérons que ses légittimes remarques porteront leurs fruits et que tous s'efforceront de combler cette lacune.

Notre député au provincial était également présent, M. J.-A. Beaulieu, en quelques phrases bien senties, a fait remarquer à nos concitoyens de ne pas confondre les questions fédérales avec les provinciales, sujet également important, pour alléger les charges que nos députés ont à affronter en ce temps anormal de guerre.

On remarquait sur la scène et dans l'assistance plusieurs notables des paroisses environnantes. La salle St-Joseph était remplie à sa pleine capacité. Cette réunion était présidée par M. Isidore Bérubé, maire du village, assisté par M. Adolphe Ouellet, maire de la paroisse; étaient présents également sur la scène le Dr Léon Côté, M. Jos.-P. Bérubé et plusieurs autres dont le nom nous échappe. Tous garderont un excellent souvenir de cette visite.

Mort subite.—Nous sommes au regret d'apprendre le décès soudain de Mme Ve Joseph Michaud, (née Sarah Purcell), à l'âge de 72 ans. Elle est morte à la résidence de son gendre M. Adélaïde Bérubé, entourée de tous les siens et munie des sacrements de l'Eglise. Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse le 30 septembre. Nous prions M. et Mme Adélaïde Bérubé, M. et Mme Jos. Bérubé, beau-frère et sœur de la défunte, ainsi que toute sa nombreuse famille de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

CAPUCINS

Visite pastorale.—Mgr Georges Courchesne, évêque du diocèse, a fait, samedi le 19 septembre, la visite pastorale et a confirmé 33 enfants, dont 15 filles et 18 garçons. Son Excellence quitta la paroisse le lendemain pour se rendre à St-Paulin bénir la nouvelle église et faire la confirmation.

Décès.—Le 9 septembre, est décédé, à l'âge de 9 ans, Jean-Marie Landry, enfant de M. et Mme Joseph Landry. Outre son père et sa mère, il laisse ses frères Edgar, Raymond-Marie, Léandre et Marcel, et ses sœurs Thérèse, Georgette et Madeleine.

—Le 11 septembre, est décédé à l'âge de 8 ans Yvon Pouliot, enfant de M. Alfred Pouliot. Il y a un an sa mère le précéda dans la tombe. Outre son père, il laisse dix frères et trois sœurs.

A ces familles en deuil nos sincères condoléances.

Va-et-vient.—Le Révérend Père P. Roy ainsi que MM. et Mmes Joseph et Euclide Roy passent quelque temps à leur chalet.

—M. et Mme Anatole Charette, de Matane, ont passé une quinzaine parmi nous.

—Le soldat Gérard Côté, de Québec, est venu visiter sa famille.

—Sont allés à la bénédiction de l'église de St-Paulin M. le maire et Mme Johnny Larivée, M. Arthur St-Pierre, M. et Mme Lionel Ouellet, M. et Mme Napoléon Paradis, M. et Mme René Paradis, Mlle Rolande Paradis, Jeanne Côté, Thérèse Landry, Marthe St-Pierre, M. et Mme Olivier Soucy, Mme Nazaire St-Pierre, MM. Edmond et Roland Paradis, Edgar Landry et Adolphe Soucy.

—Mlle Carmen St-Pierre, de Cap-Chat, passe quelque temps chez MM. Nazaire St-Pierre et Olivier Soucy.

—M. Joseph Soucy, de Cap-Chat, a visité son fils Olivier.

—M. et Mme Edmond Larivée, de Ste-Florence, ont rendu visite à des parents et amis.

—MM. et Mmes Joseph et Vierge St-Pierre, de Cap-Chat, sont en visite chez M. Arthur St-Pierre.

—M. Eugène et Adolphe St-

OLIVIER SIDING, N.-B.

—M. et Mme Téléphore Coullombe et leur jeune fille Régina sont allés visiter leurs parents à Amqui et Lac-au-Saumon.

—M. Gilles Pichier, aviateur de Mont-Joli, a rendu visite à son amie Mlle Laurence Dufour.

—Mme Alp. Lavoie, d'Edmundston, est en visite chez sa sœur Mme Ed. Dufour.

—M. Jos. Gallant, militaire, était dimanche, en visite dans sa famille. M. Gallant est un vétéran de 1914.

—M. Frank Leonard, ex-consailler du comté de Restigouche, vétéran de la guerre de 1914, est revenu parmi nous, après avoir passé un an en Europe.

—Plusieurs de nos jeunes gens ont reçu leur appel pour l'entraînement militaire. Tous sont allés subir leur examen médical. Plusieurs aussi quittent leur famille pour se rendre dans les chantiers.

—M. Emile Dionne, actuellement dans sa famille, retourne à New-Richmond travailler pour son père M. G. Dionne, contracteur.

—Nos classes sont commencées. De nombreux élèves se sont fait un devoir de se rendre à leurs études. Mlle Gagnon, de Drummond, est institutrice à l'école du village et Mme S. Auclair à l'école de Grog Brook.

—Dimanche, a été baptisée par M. l'abbé Gagnon, Marguerite-Roberte, enfant de M. et Mme Jean-Marie Dufour (née Yvonne Boudreau). Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Roy, ingénieur de l'hôpital de Notre-Dame de la Garde, îles de la Madeleine. Porteuse, Mlle Thérèse Dufour, tante de l'enfant.

ST-JEAN DE CHERBOURG

Naissances.—Le 24 août, Marie-Colette-Diane, fille de Félix Gagné et de Marguerite Ouellet. Parrain, Albert Ouellet; marraine, M.-Louise Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

—Le 11 septembre, Marie-Lucie, fille d'Alexandre St-Pierre et de Béatrice Vallée. Parrain et marraine, M. et Mme Anselme Bernier, oncle et tante de l'enfant.

Décès.—Le 18 septembre, est décédée Colette Gagné, fille de Félix Gagné et de Marguerite Ouellet. Elle était âgée de 8 jours.

—Le 17 septembre, après une longue maladie, soufferte avec résignation, est décédée Claudine Ouellet, fille de Alfred Ouellet. Elle était âgée de 23 ans.

Divers.—Mlle Rita Michaud est hospitalisée à l'hôpital de Matane pour subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mlle Rose-Anne Pelchat passe quelques jours chez des parents à Rivière-Blanche.

—Mlle Laurette Michaud est en promenade à Ste-Jeanne d'Arc, Rimouski et St-Fabien.

—Mlle Bernadette Hudon, G. G. M., est de retour d'un voyage de trois semaines à Montréal.

—Mme Jos. St-Laurent, de Ste-Jeanne d'Arc, est en visite chez des amis.

—La famille Uric Dion nous a quittés pour aller demeurer à Petite-Matane.

ST-ULRIC

—M. le curé Charles Charrette a fait, au cours du mois de septembre, la visite annuelle de la paroisse. Il a visité 274 familles, dont 169 dans le village et 105 dans la paroisse, formant une population de 1636 âmes.

—M. Josué St-Laurent est allé à Chébourg pour y passer l'automne et l'hiver.

—M. Jérôme Pelchat, des Escomains est de passage ici pour quelques jours.

—Mlle Cécile Roberge, g.m.g., est retournée à l'hôpital de Matane après avoir passé deux mois de vacances dans sa famille.

—Mlle Antoinette Levasseur est revenue, assez bien rétablie, dans sa famille, après avoir passé un an au Sanatorium de Mont-Joli.

—Mlle Armandine Gendron est actuellement à Rimouski, employée à l'hôtel St-Laurent.

AVIS AUX BUCHERONS

Québec. — Les administrateurs du rationnement recommandent aux bucherons d'apporter leur carnet de rations avec eux s'ils vont travailler dans un chantier. Les bucherons ont déjà causé beaucoup d'ennuis à leurs employeurs en oubliant d'apporter leur carnet de rations.

Les règlements sur le rationnement classent les camps de bucherons parmi les « institutions ». Les directeurs de ces camps doivent donc obtenir les carnets de rations de ceux qu'ils nourrissent durant deux semaines ou plus et en détacher le nombre voulu de

coupons. Ils ne peuvent s'approvisionner de sucre, de thé ni de café qu'en remettant à leurs fournisseurs les coupons de leurs pensionnaires.

LES ENFANTS CANADIENS SONT PLUS GRANDS ET PLUS FORTS

OTTAWA. (BUP) — Les statistiques officielles révèlent que les enfants du Canada sont plus grands et plus lourds que ceux de l'Angleterre, de l'Ecosse ou des Etats-Unis. Dans des constatations comparées faites de 1923 à 1939, on a noté un accroissement considérable dans la stature et le poids des enfants au cours de ces seize années et toujours dans cette comparaison les enfants canadiens ont eu la supériorité.

Le rapport de l'Office dit qu'on a constaté, par exemple, « qu'un garçon de cinq ans était en 1939 de 4 cinquièmes de pouce plus grand que la moyenne des garçons du même âge en 1923. On en conclut qu'en général aujourd'hui un garçon de 14 ans est aussi grand que l'était un garçon de 15 ans en 1923. De même que pour le poids et la taille, les enfants du Canada l'emportent sur la moyenne des enfants des Etats-Unis, en Angleterre et en Ecosse ».

LES CADETS CATHOLIQUES DE L'AVIATION AMERICAINE VIENNENT S'ENTRAINER A L'ECOLE D'AVIATION DE ST-HUBERT

Montréal. (BUP) — Le premier groupe des cadets de l'Air des Etats-Unis sont actuellement à l'entraînement à l'Ecole supérieure d'aviation de Saint-Hubert, près d'ici. Ce sont des jeunes gens de 16 à 18 ans, élèves de l'institution catholique Cardinal Hayes High School, du Bronx, à New-York, que dirigent les Frères de la congrégation de Saint-François-Xavier. Ces jeunes cadets sont sous le commandement du Frère Norbert, un ancien élève de la célèbre académie militaire de West-Point.

L'on sait que la Ligue des cadets de l'Air des Etats-Unis a été calquée sur la Ligue des cadets de l'Air du Canada qui, incidemment, est d'origine canadienne-française. Plusieurs autres groupes de cadets américains viendront au Canada cette année dans le même but.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE

La demande est active et les arrivages sont limités. Les cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Lundi matin, le 28 septembre 1942, les prix du beurre No 1 pasteurisé variaient, au gros, de 35 1-4c à 35 3-8c la livre.

FROMAGE

Le contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien permet une distribution régulière et les prix sont stables.

VOLAILLES VIVANTES. Poules. A la suite d'une demande ralentie, la distribution est plus lente et les prix ont quelque peu déchi.

A partir de la semaine prochaine, une classification séparée sera établie pour les poules de race LEGHORN dont la pesanture est généralement inférieure à celle des autres races.

Poulets à rôti. Les arrivages sont assez abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

Poulets à griller. Les arrivages sont limités. La demande est bonne et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES. Poules et poulets. Les arrivages sont peu abondants et la demande est active. Les prix sont fermes.

IMPORTANT. La température n'est pas encore assez fraîche pour permettre l'expédition de la volaille abattue, surtout quand la distance est considérable. Sauf quelques rares exceptions, il est donc préférable d'expédier la volaille vivante.

OEufs. Montréal et Québec. Les arrivages demeurent insuffisants aux besoins immédiats. Ce marché est très ferme et nous avons à noter une autre avance marquée des prix de toutes les catégories.

VEAUX ABATTUS. Montréal et Québec. Légers arrivages. Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS. Montréal et Québec. Marché stable et prix soutenus.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, SUCCURSALE DE QUEBEC. Semaine finissant le 26 septembre 1942, inclusivement

OEufs

A — Gros — 44 1-2c

A — Moyens — 42 1-2c
B — 33c
A — Poulettes — 24c
C — 26c

VEAUX ABATTUS

(Engraisés au lait)

Choix, 90 lbs et plus 18c
Bons, 80 lbs et plus 17c
Moyens — 15c

POULES ABATTUES

A — 5 lbs et plus 23c
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 21c
B — 5 lbs et plus 21c
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 19c
C — 5 lbs et plus 17c
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 16c

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

A — 5 lbs 28c
B — 5 lbs 26c

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

A — 5 lbs et plus 27c
B — 5 lbs et plus 25c
C — 5 lbs et plus 23c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux Coopératives affiliées et de 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS

Prix net

Pesanture 100 à 140 lbs 15 1-4c

PORCS LIVRES VIVANTS

(Classification établie après l'abattage)

ASSURANCES

S. Z. COTE, ENR.

S. Z. COTE

LUCIEN MORIN, gérant.

Edifice Banque Canadienne Nationale

C. P. 459 RIMOUSKI, Qué.

Tél. Bureau 33 Résidence 379-M-4

NOTES LOCALES

— De doubles nocces d'argent ont été célébrées à la vieille maison grise, maison paternelle des « Roy » à St-Michel de Beaucourt. Les jeunes mariés étaient M. David Roy, fermier et apiculteur, et Mme Roy, de St-Michel, et M. Gaudin Roy, L.T., et Mme Roy, de Rimouski. M. M. David et Gaudin Roy sont les deux frères.

— Après présentation de fleurs, adresses et cadeaux, on s'amusa toute la soirée. Il y eut musique, puis la semaine dernière pour chants et réveil.

— M. Claude Roy, étudiant, est parti pour Québec, où il poursuivra son cours d'études à l'École technique.

— M. Lionel Lebel, de Québec, était de passage à Rimouski, en fin de semaine.

— M. Charles Lever, de Ste-Anne des Monts, était en ville, lundi.

— M. François Verreault, de Québec, a passé la fin de semaine à Rimouski.

— M. et Mme Paul Wiallard, d'Outremont, étaient en ville, au début de la semaine, en route pour la Gaspésie.

— Mme Antoine Deschênes est de retour d'un voyage de quelques mois, chez ses enfants, à Ste-Marie de Beauce, Québec et Montmagny.

— M. Paul Laflamme est revenu d'un séjour de quelques semaines dans la Gaspésie.

— M. Samuel Turbide, Mme Edmour Thériault et M. Norbert Thériault, de Miramichi, N.B., étaient en ville, en fin de semaine, à l'occasion des funérailles de Mme Paul Hubert.

— Mesdames Roger Jean et Charles Poirier, d'Arvida, sont en visite chez leurs parents M. et Mme Willie Goulet, de Rimouski-Est.

— M. Albert Gagnon, de Ber-

simis, a passé quelques jours en notre ville, au cours de la semaine.

— Le Rév. Père Bouvier, jésuite, de Montréal, était en ville, cette semaine, en qualité de conférencier au banquet de clôture du congrès des Marchands Détaillants.

— Le soldat Ernest Bossé, d'Halifax, était en visite dans sa famille, cette semaine.

— Mme Paul-Emile Aubut et sa fillelette sont arrivées en notre ville, pour y passer quelques mois.

— M. Emile Bouchard, des Escoumains, était de passage à Rimouski, au début de la semaine.

— M. J.-A. Lévesque, propriétaire du Magasin du Chic, est revenu de Montréal avec les dernières créations de la saison.

— Mme Leo-Paul Rouier, sa petite-fille Lise, Mme Roger Jean, de Jonquière, et leur frère le soldat Emmanuel Goulet, en service au camp de St-John, N.B., étaient en promenade, la semaine dernière, chez leurs parents M. et Mme Willie Goulet. Le soldat Emmanuel Goulet était allé rejoindre ses deux sœurs à Jonquière.

— Madame Jean-Bte Paquet est de retour d'un voyage à Montréal, où elle fut l'invitée de M. et Madame Yvon Catellier.

— M. l'agronome et madame Léopold Francoeur, ainsi que madame L.-P. Cardinal sont retournés à Québec après avoir passé une quinzaine en Gaspésie et en notre ville où ils furent les invités de madame Lauréat Bélanger.

— Mlle Irène Lepage, de Rimouski-Ouest, est actuellement en promenade à Trois-Rivières, l'invitée de sa tante Mme Adéodat Lamontagne (Marie-Luce Poirier).

— M. et Mme Ephrem Hubert, d'Edmundston, N.B., étaient en ville, au début de la semaine.

— M. Edouard Montpetit, de Montréal, était en ville, hier.

— Le Rév. Père Adèle Hubert, auditeur, de Pointe-de-l'Eglise, N.E., est venu officier au service de sa belle-sœur Mme Paul Hubert, samedi.

— M. Paul-Etienne Beaulieu, de Bersimis, est actuellement à l'Hôpital St-Joseph.

— M. Lucien Mainguy, architecte, Mme Mainguy et leurs deux fillettes, de Québec, ont passé quelques jours en visite chez M. et Mme Armand Falar.

— M. Raymond Bellavance, M.V., a passé la fin de semaine à Rivière-du-Loup.

— Mme Alphonse Garon et ses enfants Paul, Pierre et Louis sont revenus, cette semaine, après un séjour de plusieurs semaines à Québec et à St-Valier.

— M. le Dr et Mme Gérard Langis sont de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

— MM. Gérard Côté et Sylvio Michaud, de Rivière-du-Loup, étaient en ville, par affaires, au début de la semaine.

— Mme Paul-E. Aubut est revenue avec son bébé en notre ville pour y habiter; son mari le capitaine P.E. Aubut est parti pour l'Angleterre.

— M. le chanoine Adolphe Tremblay est allé à Rivière-du-Loup, mercredi, pour assister au

Conventum des Anciens du Séminaire.

— Étaient en ville, mardi, pour assister au congrès de l'Association des Marchands Détaillants, M. et Mme L.-R. Deslandes, M. et Mme Chs-Eugène Devost, MM. Jos. St-Pierre, Fernand Pineau, J.-B. Lévesque, Jos. Chartier, Anicet Plourde, Wilfrid Gaby, Mme J.-B. Lévesque, Mlle Gaby Berubé et Thérèse Laplante, tous de Rivière-du-Loup.

M. MONTPETIT A RIMOUSKI HIER Chez les marchands détaillants

L'Association des Marchands-Détaillants, en coopération avec la Chambre de Commerce des Jeunes vient de procurer à la population de Rimouski une autre occasion d'entendre un conférencier de marque.

Hier soir, jeudi, M. Edouard Montpetit était l'invité au dîner-causerie offert par ces associations à l'Hôtel Georges VI.

Le conférencier fut présenté par M. Jean Allaire, ancien élève du distingué professeur. M. Allaire déclara avec plaisir que parmi les convives et auditeurs il y avait plusieurs anciens élèves de M. Montpetit; pour eux, il n'est pas nécessaire d'énumérer les titres de cet économiste mais pour ceux qui ne sont pas au courant et au risque de blesser la modestie de cet éminent Canadien, il le présenta à l'assemblée comme directeur de l'École Sociale de Montréal, ancien professeur à la Sorbonne, chevalier de la légion d'honneur, docteur de l'Université de Liège, écrivain, membre de l'Académie des sciences, etc., etc.

M. Montpetit a parlé des choses qu'il a pu observer au cours de son voyage en automobile à Québec à Rimouski. Nous devons, dit-il, observer les choses qui nous entourent. Dès la petite école, dans les collèges, dans les universités, si l'on avait développé l'esprit d'observation, nous aurions acquis une qualité précieuse. L'observation est la source des connaissances, c'est en observant que l'on a admiré le spectacle extraordinaire qui s'est déroulé devant mes yeux et que je vois toujours avec enthousiasme le majestueux fleuve St-Laurent avec ses couchers de soleil aux teintes délicates et merveilleuses. J'ai revu avec plaisir Montmagny, la petite ville où je suis né. J'ai la passion des petits centres qui se développent comme St-Hyacinthe, St-Jean, Arthabaska, centres de vitalité qui peuvent nous rendre les plus grands services. Tout le long du fleuve se sont développés des centres extrêmement précieux, où des familles demeurent et prolongent leur influence. Rimouski est de ces villes et je constate qu'elle est le noyau, la clé de la Gaspésie, et autour de cette clé s'est formée une population de travailleurs, d'hommes de profession, de commerçants et d'hommes d'Eglise dominés par un Evêque. Anciennement, dans ces petits centres il y avait les juges; maintenant l'autorité judiciaire ne réside plus dans l'endroit où elle s'exerce. Nous groupons nos forces, mais non comme dans les villes comme Montréal; nous continuons une société qui a pour mission de conserver les traits caractéristiques de notre nation, notre figure française.

C'est M. Gleason Belzile, N.P., qui, à titre du plus ancien élève du professeur Montpetit, remercia le conférencier pour les mots agréables qu'il a eu à l'égard de Rimouski. Vous avez, dit-il, réalisé la valeur suprême de Rimouski et tous les Rimouskiens vous ont vu leur cœur. Vous avez fait école et aujourd'hui tout autour de vous s'élevaient des hommes armés qui contribuèrent à faire un Canada français plus fort que jamais.

M. Victor Doré, Surintendant de l'Instruction Publique, présent à ce dîner, fut invité à dire quelques mots. Il raconta à ses auditeurs comment il conduisit le volant de Québec à Rimouski afin de permettre à M. Montpetit de savourer toutes les belles choses qui se déploient sur le parcours. M. Doré rappela les jours où il faisait du théâtre avec Montpetit et les nombreuses lettres qu'il reçut alors, mais qu'il a dû détruire au cours de sa carrière théâtrale. Il mentionna le fait qu'un jour, dans une réunion où l'on déplorait certaines lacunes de notre système d'instruction et où son Eminence voulait désigner une dizaine d'éducateurs de valeur, le cardinal Villeneuve nomma en premier lieu M. Montpetit.

M. Adéodat Lavoie, directeur du Poste CMM, félicita les marchands-détaillants et la Chambre de Commerce des Jeunes d'avoir eu la bonne fortune de recevoir M. Montpetit et M. Doré.

M. Georges Riquet remercia sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse Mme Georges Riquet (Antoinette Vézina).

M. Georges Riquet remercia sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse Mme Georges Riquet (Antoinette Vézina).

M. Georges Riquet remercia sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse Mme Georges Riquet (Antoinette Vézina).

M. Georges Riquet remercia sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse Mme Georges Riquet (Antoinette Vézina).

M. Georges Riquet remercia sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse Mme Georges Riquet (Antoinette Vézina).

M. Georges Riquet remercia sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse Mme Georges Riquet (Antoinette Vézina).

M. Georges Riquet remercia sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse Mme Georges Riquet (Antoinette Vézina).

LES PETITES CHOSES

de la
PETITE HISTOIRE

(Suite de la 1ère page)

Le titre de "Monseigneur"

C'est par un anachronisme assez choquant — pour les historiens — que l'on place, en parlant des évêques d'autrefois, le titre de « Monseigneur » avant leurs noms. Cette coutume ne date que de la moitié du XIX^e siècle. On disait jadis « Monsieur l'évêque » et même « Monsieur de Paris », « Monsieur de Québec ». On voit Garneau, dans son Histoire du Canada, se conformer à cet ancien usage et dire « Monsieur Lartigue » pour désigner l'évêque de Montréal. Monseigneur s'employait en adressant la parole ou en écrivant aux évêques, mais jamais on ne disait « Mgr un Tel ». Dira Mgr de Laval est donc une faute aussi singulière que si les artistes lui attribuaient le petit collet romain que porte maintenant le clergé québécois au lieu du rabat galicien que portait le grand évêque de Québec ou « Monsieur de Québec ».

Le service des Postes

A l'origine de la colonie canadienne, le service des postes se faisait généralement à pied ou en canot. Le premier service postal par voitures fut établi entre Montréal et Québec le 27 janvier 1721. Le courrier transportait des voyageurs. Le premier service postal entre Québec et Halifax fut établi en 1788. Il y avait un départ par mois et le voyage durait sept semaines. Le service postal établi par Benjamin Franklin entre Québec et Montréal en 1776 se faisait par courriers montés qui mettaient trente heures pour accomplir leur trajet.

Dr SAP.

CONGRES DES MARCHANDS
A RIMOUSKI

Mardi dernier, le 29 septembre, eut lieu en notre ville le congrès régional des marchands-détaillants du bas du fleuve.

Environ 75 marchands demeurant hors de Rimouski purent visiter dans l'avant-midi l'école d'Arts et Métiers et le poste de Radio.

Dans l'après-midi, au Théâtre Cartier, le maire de la ville, M. P.-E. Gagnon, souhaita la bienvenue aux congressistes et les encouragea fortement à rester unis et à toujours faire partie de leur association. Après la guerre, dit-il, il y aura peut-être une période de prospérité, mais il y aura une réaction et une évolution dans notre système économique et social. C'est par l'étude que l'association des marchands-détaillants pourra apporter les meilleures solutions aux problèmes qui se posent. Il leur souhaita plein succès dans leurs délibérations et leur prêta les clés de la ville afin que leur séjour chez nous leur fût des plus agréables et profitables.

C'est au cours des délibérations tenues dans l'après-midi au Théâtre Cartier que les marchands ont établi les heures d'ouverture des magasins que nous mentionnons dans une autre colonne.

Le soir au Georges VI avait lieu le dîner de clôture du congrès, dîner auquel assistaient plus de cent soixante personnes.

Le Rév. Père Bouvier, S.J., fit une conférence sur un sujet des plus importants et intéressants, celui de la reconstruction économique d'après-guerre. Le conférencier fut présenté à l'auditoire par l'échevin Elzéar Côté, président de la section de Rimouski de l'Association des Marchands-détaillants, et remercié par M. Perreault Casgrain, M.A.L. Quelques mots de remerciements furent aussi prononcés par M. Dubuc, propagandiste de l'Association.

Faute d'espace, nous remettons au prochain numéro le résumé des grandes lignes de la conférence du Père Bouvier.

INAUGURATION D'UNE MEU-
NERIE COOPERATIVE
A MONT-JOLI

Un groupe imposant de cultivateurs de Mont-Joli et des paroisses avoisinantes ont bravé une température des plus défavorables pour assister, dimanche dernier, à la bénédiction d'une meunerie coopérative érigée à Mont-Joli même, près de la gare. Cette cérémonie religieuse marquait l'inauguration officielle du moulin.

Le R. P. Ally, O.M.I., curé de la paroisse, fit la bénédiction.

L'organisation de cette fête avait été confiée au gérant de la Coopérative agricole locale, M. J.-A. Gagnon, et à l'agronome de l'endroit, M. C. Côté. Après la bénédiction du nouvel édifice, les cultivateurs se réunirent à la salle paroissiale où quelques brèves allocutions furent prononcées. Prirent alors place sur l'estrade: M. A. Beaulieu, président de la Coopérative agricole, de Mont-Joli; le R. P. Ally, curé de la paroisse; l'honorable O. Gagnon, député de Matane; le Dr Lepage, maire de Mont-Joli; l'abbé Gagnon, curé de Ste-Angele; R. Belzile et R. Martin, de la Coopérative fédérée; A. Rioux, agronome de Rimouski; R. Langlois, agronome de Matane; Maurice Maurais, gérant de la Coopérative de Trois-Pistoles; les directeurs de la coopérative de Mont-Joli, et autres.

M. J.-N. Albert, agronome régional, agit comme maître de cérémonie et présenta les orateurs, qui furent le maire Dr Lepage, le Rév. Père Ally, curé, M. Roméo Martin, chef du service éducationnel de la Coop. Fédérée de Québec, l'hon. Onésime Gagnon, député du comté de Matane à l'Ass. Lég. On clôtura la journée par un souper servi à l'Ecole Normale de Mont-Joli.

M. Georges Riquet remercia sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse Mme Georges Riquet (Antoinette Vézina).

M. Georges Riquet remercia sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse Mme Georges Riquet (Antoinette Vézina).

M. Georges Riquet remercia sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse Mme Georges Riquet (Antoinette Vézina).

HEURES D'OUVERTURE DES
MAGASINS DANS LA REGION

Les marchands détaillants de la région viennent d'adopter les heures suivantes pour l'ouverture des magasins.

LUNDI, de 10 heures le matin à 6 heures le soir.

MARDI, de 9 heures le matin à 6 heures le soir.

MERCREDI, de 9 heures le matin à 6 heures le soir.

JEUDI, de 9 heures le matin à 6 heures le soir.

VENDREDI, de 9 heures le matin à 6 heures le soir.

SAMEDI, de 9 heures le matin à 9 heures le soir.

On sait que le gouvernement a demandé aux marchands de réduire les heures d'ouverture des magasins pour économiser l'électricité et la main-d'œuvre. Il a été décidé que la semaine ne comprenne pas plus de 56 heures d'ouverture. Quoiqu'il n'existe aucune loi à cet effet, nos marchands ont voulu se rendre au désir du gouvernement en adoptant des heures d'ouverture réduites dès maintenant.

CONVENTUM D'ANCIENS EL-
VES DU SEMINAIRE DE
RIMOUSKI

A LA MALBAIE.—LE PREMIER MINISTRE ADELARD BOUBOUT PRESENT.

Les rétoriciens de 1910-1911, au Séminaire de Rimouski, se sont rencontrés le 28 septembre pour leur conventum. Le point de ralliement était le chapeau du juge Alexandre Michaud, à la Pointe de la Rivière-du-Loup où tous partirent pour une randonnée à la Malbaie sur le bateau de la traversée Rivière-du-Loup-Tadoussac. On prit le dîner à bord.

Au retour, à 8 heures, ils prirent le souper à la résidence du juge Alexandre Michaud. Le lendemain matin, une messe fut célébrée pour les confrères défunts.

Étaient présents à ce conventum: M. le juge Alexandre Michaud, Mme Michaud et leur fille Isabelle; l'hon. Adéodat Godbout et Mme Godbout; le Dr Emile Beaulieu, de Québec, et Mme Beaulieu; le Dr Alvarez St-Laurent, de St-Charles de Caplan, et Mme St-Laurent; M. Roméo Déry, de Québec, et Mme Déry; M. le chanoine Adolphe Tremblay, aumônier des Srs du St-Rosaire, de Rimouski; M. l'abbé Edmond Plourde, curé de Maria; M. l'abbé Philippe Belzile, curé de St-Morice; M. l'abbé Ludger Harvey, curé de St-Gabriel; M. l'abbé Adrien Lamontagne, curé de Rivière-Trois-Pistoles; M. le Dr Eugène Beaulieu, de Granby, comté de Wolfe; M. l'abbé J.-M. Roussel, missionnaire chez les Micmacs, à Maria; Étaient absents MM. Adéodat Bossé, de Los Angeles, Californie, et Edmond Ouellet, de Amherst, Mon.

DU MAGNESIUM FABRIQUE
AU CANADA

OTTAWA.—(BUP)—La nouvelle usine de l'Etat, située près de Renfrew, Ontario, la Dominion Magnesium Company, commandée au coût de \$5,500,000 — est désormais en opération et pour la première fois le Canada utilise du magnésium fabriqué au pays. Ce métal, utilisé particulièrement pour la fabrication des

TRINITE-DES-MONTS

Bénédiction de l'église le 13.—Le 13 septembre, l'église de Trinité-des-Monts a été bénite par S. E. Mgr Courchesne. Dans l'après-midi, il y a eu confirmation de 150 enfants. Les plans pour la construction de cette église ont été donnés gratuitement par M. Georges Dubé; la première messe y a été chantée en décembre 1941 par M. l'abbé Luc Deschênes, curé de l'endroit.

BIC

Décès.—Nous apprenons la mort de M. Jean Vaillancourt, survenue accidentellement à Arvida, le 29 septembre. Il était âgé de 38 ans. La dépouille mortelle a été transportée à Bic, où on lui a rendu les funérailles, hier matin.

Mariage.—M. M.-A. Pineau, de St-Anaclet, a épousé, la semaine dernière, Mlle Madeleine Langis.

Pour nous rendre au désir du gouvernement, à l'avenir les heures d'ouverture de notre magasin seront les suivantes :

LUNDI

10 h. du matin à 6 h. le soir

MARDI

9 h. du matin à 6 h. le soir

MERCREDI

9 h. du matin à 6 h. le soir

JEUDI

9 h. du matin à 6 h. le soir

VENDREDI

9 h. du matin à 6 h. le soir

SAMEDI

9 h. du matin à 9 h. le soir

TOTAL: 56 HEURES PAR SEMAINE

LE MAGASIN ST-GEORGES
ENREGISTREDES ATTAQUES DE L'AVIATION ALLEMANDE CONTRE
L'AMERIQUE SONT POSSIBLES

par le contre-amiral retraité YATES STIRLING
(British United Press)

Il est possible que les centres industriels de la côte est de l'Amérique du Nord reçoivent leurs premières visites de bombardiers allemands transatlantiques dans les premiers mois de l'hiver prochain quand la neige et le franc froid des steppes russes, en immobilisant en partie les opérations militaires, permettront à l'ennemi de retirer un grand nombre de ses avions du front occidental.

L'Allemagne a un nouvel appareil, le Heinkel-177, qui sera maintenant produit en série. Cet avion de bombardement à grand rayon d'action est capable de franchir l'Atlantique lesté d'une demi-tonne d'explosifs et de rentrer à sa base sans faire d'escale.

Il est vrai qu'effectués avec une charge d'explosifs relativement petite de telles incursions n'auront pas grande importance stratégique, à moins qu'elles ne soient faites par un grand nombre d'avions, mais l'ennemi peut quand même les tenter.

Le Heinkel-177, qui pèse 35 tonnes, a un rayon de croisière de 7,000 milles à une vitesse maximum de 300 milles à l'heure et il serait aménagé pour le bombardement en piqué, car on le dit muni de freins aux ailes. Il peut porter huit tonnes de bombes sur un parcours de 2,000 milles.

Il est certain en tout cas que ces nouveaux appareils participeront aux bombardements massifs des villes anglaises que l'Allemagne recommencera quand la température l'empêchera d'utiliser ses escadrons sur le front russe.

On peut croire que l'Allemagne augmentera aussi en ce temps-là le nombre des escadrons de chasse qui défendent ses villes, lesquelles ont mal à subir actuellement des raids nombreux des gros bombardiers alliés.

UN SERUM EFFICACE CONTRE LA COQUELUCHE A ETE
DECOUVERT PAR UN BACTERIOLOGISTE MONTREALAIS

MONTREAL.—(BUP)—Le Dr Lyon P. Stearn, bactériologiste de l'université McGill, a découvert récemment un sérum efficace pour combattre le microbe de la coqueluche. Ce sérum est à base de toxine extraite de l'intérieur du bacille qui provoque la maladie. Le monde médical le considère comme le premier remède vraiment efficace contre cette maladie qui cause plus de mortalités que toute autre maladie chez les enfants.

Ce sérum a été réellement mis à l'épreuve lors d'une épidémie à Trois-Rivières où il y a eu plus de 200 personnes atteintes de cette maladie. L'essai a été fait sous la direction du Dr H. R. Foley, épidémiologiste de la province de Québec. Quelque 100 enfants ont reçu une seule injection; certains d'entre eux présentaient déjà quelques symptômes de la maladie. Les autres avaient eu des contacts avec les malades de leur famille.

Après l'injection, aucun de ces enfants n'a souffert de complications. Ceux chez qui on avait découvert des symptômes avant l'injection ont été guéris en 48 heures. Les autres n'ont pas été atteints par la maladie bien que dans leur entourage il y eut des malades.

DU MAGNESIUM FABRIQUE
AU CANADA

OTTAWA.—(BUP)—La nouvelle usine de l'Etat, située près de Renfrew, Ontario, la Dominion Magnesium Company, commandée au coût de \$5,500,000 — est désormais en opération et pour la première fois le Canada utilise du magnésium fabriqué au pays. Ce métal, utilisé particulièrement pour la fabrication des

LES HAUTEURS

Naissance.—M. et Mme Ant. Deschênes annoncent la naissance d'une fille, née le 19 septembre et baptisée le 21 sous les noms de Lise-Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme Richard Pineau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Gérard Blanchette.

A l'avant—première de la Mine d'Or



Le retour de la Mine d'Or, sur les ondes, pour mardi le 6 octobre à 8.30 du soir est un événement heureux que tout le monde semble apprécier dans le studio: au moment où une concurrente réjouie choisit sa question, tout le monde est prodigieusement intéressé: Marie-Andrée ne perd pas un mot, Roger Baulu, le nouveau gérant de la Mine, sourit avec bienveillance, et Simon L'Anglais, le pale-maitre, est prêt de savoir si l'on devra verser un prix.

LE PROGRES DU GOLFE

RIMOUSKI, P. Q.

Georges Masson, gérant.

Publié tous les vendredis.

Prix de l'abonnement \$1.00 par année.

\$1.50 à l'étranger.

Tarif des petites annonces:

une fois .50 pour vingt mois

quatre fois \$1.50

Bureau: au Magasin St-Georges,

174 rue St-Germain.

Les abonnements et les petites

annonces sont reçus aussi au

Magasin St-Georges, 174 rue St-

Germain.

PETITES ANNONCES

A VENDRE

Manufacture de portes et chassias à Amqui, établie depuis 20 ans. Chef-lieu du comté, au centre d'une douzaine de paroisses, comprenant la machinerie pour la fabrication des portes, chassias et meubles. A vendre pour règlement de succession. S'adresser à J.-ERNEST VIEN, rue Rouleau, Rimouski.

Au Cartier

Les 5, 6 et 7 octobre,

RAIMU, MEG. LEMONNIER, HENRI GARAT dans

La Chaste Suzanne

Charmante opérette.

Avec comédie et sujet court.

Les 8, 9 et 10 octobre,

CHARLIE CHAPLIN dans

Gold Rush

Un des meilleurs films du grand comédien.

Avec les Actualités canadiennes No 14, sujet court et

le 2e épisode de la série ADVENTURES OF RED RYDER.

Les 3, 5 et 6 octobre,

BERT LAHR, DOROTHY LOVETT, IUNE HAVOC dans

Sing your worries a Way

Une des plus belles comédies musicales.

Avec le 11e épisode de la série SEA RAIDERS et comédie.

Les 7, 8 et 9 octobre,

MAURICE CHEVALIER, MARIE GLORY dans

Avec le sourire

Une charmante opérette.

Avec comédie et sujet court.